



COLBLANC

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL (SCFP)

TOUS COLS BLANCS RÉUNIS

Page 4



Pointe-Claire Assez, c'est assez !

Page 5



FSMA Bonifications dès 2010

Page 7



Biennale des femmes FTQ Crise économique au féminin

POUR LE SFMM

Modifications à la *Charte* et enquête publique s'imposent

Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP)
André Dollo, secrétaire général du SFMM (SCFP)



Depuis l'entrée en vigueur, sous la loi du bâillon à l'Assemblée nationale, de la *Charte de la Ville de Montréal*, le 18 décembre 2003, notre Syndicat ne cesse de réclamer et de faire pression pour que soient rapatriés, à la ville centre, certains pouvoirs dévolus aux arrondissements. Entre autres pouvoirs ainsi décentralisés, on retrouve le ramassage de la neige, la collecte des ordures, l'inspection, la culture (dont les bibliothèques), la paye, les activités aquatiques, les achats, l'informatique, etc. Selon notre analyse, cette décentralisation à outrance en arrondissement a grandement contribué à affaiblir notre fonction publique et parapublique montréalaise. Québec et Montréal se sont mis d'accords unilatéralement pour octroyer aux arrondissements des pouvoirs, entre autres, en matière d'embauche de personnels, de sous-traitance et de formation professionnelle afin de les inciter à ne pas se défusionner. Cela n'a pas suffi pour retenir 15 municipalités fusionnées.

SUITE EN PAGE 3

2009 a constitué un chapitre assez sombre pour le secteur municipal au Québec. Scandales, collusion et malversations ont porté atteinte au respect et à la confiance des citoyens envers leurs institutions.

Que 2010 soit l'année du grand ménage, de l'exercice d'une réelle démocratie, de la valorisation de la fonction publique et parapublique et soit marquée par la diminution de la pauvreté et de la violence.

Puisse ce temps d'arrêt et de festivités faire naître, dans nos cœurs et nos pensées, une véritable volonté d'agir qui nous porte TOUS, au delà de nos désirs de confort personnel, vers une société plus juste, capable de prendre soin des plus faibles et de réaliser des projets profitables pour L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ et pas seulement pour quelques privilégiés.

*Joyeux Noël et Bonne Année!
Santé, prospérité et solidarité.*



« Le plus grand des maux et le pire des crimes, c'est la pauvreté. »

George Bernard Shaw
1856 - 1950

À l'intérieur

Manifestation à Pointe-Claire.....	p. 4
Fermeture de la piscine René-Goupil...	p. 4
FSMA : bonification des protections.....	p. 5
Les réseaux des délégués sociaux.....	p. 6
La gestation de la truie.....	p. 6
Problèmes de toxicomanie.....	p. 6
Biennale des femmes de la FTQ.....	p. 7
Camp de formation 2009 des jeunes de la FTQ.....	p. 8
Colloque du comité consultatif Jeunes	p. 8
Rencontre avec Charlotte Thibault.....	p. 9
Calendrier 2010.....	pp. 10-11
La route : un roman à (re)découvrir.....	p. 12
Actualités.....	p. 12
Des mots qui font suer.....	p. 13
Chronique CRIC.....	p. 13
Égalité hommes-femmes et liberté de religion.....	p. 13
Cuba post-pétrole : Si, Si, Si !.....	pp. 14-15
Vive le prix Nobel de la paix.....	p. 15
Bilan du sommet pan-québécois sur les villes et communautés en transition.....	p. 16
Lettre à bébé Soliane.....	p. 17
CPE Coeurs de l'île.....	p. 18
Burrowes félicite les gagnants.....	p. 18
La toute puissance de Wal-Mart.....	p. 19

Calendrier syndical

20 décembre 2009

Journée internationale de la solidarité humaine

24 et 25 décembre 2009

Jours de congés fériés

28 décembre 2009

Jour de congé férié

29 et 30 décembre 2009

Jours de congés chômés et rémunérés (convention collective)

31 décembre 2009

Jour de congé férié

1 janvier 2010

Jour de congé férié

4 janvier 2010

Jour de congé férié

25 au 28 janvier

Formation syndicale des membres du conseil de direction du SFMM

Une nouvelle recrue au PAM du SFMM – Prise II

L'Équipe du « 429 » a fait appel aux services de Camée Aubut, directrice syndicale à la Sécurité du revenu (CLE Parc-Extension) et ex-membre de plusieurs comités syndicaux dont celui du PAM pour agir comme co-responsable du programme d'aide aux membres. Elle y remplacera Denis Beauchemin qui a repris son poste d'agent d'aide socio-économique chef d'équipe au CLE St-Michel (à la Sécurité du revenu).

Militante syndicale depuis plusieurs années, mère et grand-mère, Camée possède l'expérience en matière de soutien et d'écoute pour remplir cette fonction. C'est avec toute la confiance de l'Équipe que, le 16 novembre dernier, Camée a entrepris sa toute nouvelle affectation.

Bienvenue Camée et bonne chance pour la suite des choses!
Pour joindre Camée Aubut ou France Dubois au PAM : 514 842-9463.



Une nouvelle étape de vie pour Nicole

Line Desjardins, trésorière-archiviste au SFMM (SCFP)



Il n'est pas sans émotion que plusieurs des collègues, membres et représentants syndicaux qui ont connu Nicole Picard, agente de bureau au Fonds de secours maladie et accident, lui souhaitent une bonne et heureuse retraite. En effet, le 5 janvier prochain, après plus de trente et un ans au service de notre organisation syndicale, elle nous quittera pour profiter d'une retraite bien méritée.

Je voudrais souligner le bon travail qu'elle a accompli et sa constante contribution à la bonne marche des activités au sein des équipes dans lesquelles elle a œuvré et lui exprimer notre gratitude pour toutes ses années de bons et loyaux services.

Elle va assurément manquer à plusieurs personnes avec lesquelles elle a tissé des liens et pas seulement en raison de son professionnalisme, mais surtout pour son honnêteté, ses précieux conseils et son calme.

Le moment est donc venu pour elle de franchir une nouvelle étape et de profiter auprès des siens de cette nouvelle liberté qui lui est offerte. Toute l'Équipe syndicale se joint à moi pour la remercier chaleureusement et lui souhaiter une excellente retraite!

PS : Souhaitons qu'elle n'hésite pas à nous rendre une petite visite de temps à autre, elle sera toujours la bienvenue.



Date de tombée des textes pour le prochain numéro du **ColBlanc** :
le vendredi 29 janvier 2010



Les Cols blancs de Pierrefonds-Roxboro en deuil

Hélène Yeung



Il y a 15 ans, Mirella Ng Wing Keng arrivait au Québec, quittant l'île Maurice et ses plages aux sables fins ainsi que sa famille afin de commencer une nouvelle vie.

Elle s'est mariée, a eu deux enfants et, le 17 juin 2002, elle s'est jointe à l'équipe de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Mirella a travaillé dans divers services : trésorerie, construction et occupation, greffe, génie en plus de la réception. Sa personnalité joviale et sociable a enrichi nos vies. Elle possédait une âme combative et était entièrement dévouée à ses enfants.

Durant les dix mois de sa lutte contre une leucémie aigüe, Mirella a fait preuve de courage et de sérénité. C'est le 27 octobre dernier, à l'âge de 45 ans, qu'elle nous a quittés. Elle restera cependant à jamais dans nos cœurs.

Mirella, tu nous manques. Puisses-tu reposer en paix.

– Tes collègues et amis

Les membres de l'Équipe du SFMM (SCFP) tiennent à offrir leurs plus sincères condoléances aux collègues et aux proches de madame Ng Wing Kend.



ColBlanc

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 514 842-9463 / colblanc@sfmm429.qc.ca

Publiée par le Comité du journal à 11 500 exemplaires. Les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Nous n'insisterons jamais assez : nos pages sont ouvertes à tous les membres du SFMM (SCFP).

Toutes reproduction, traduction et diffusion des textes sont autorisées à condition d'en citer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (SSN 0227-6064).

Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.

Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin (même si ce n'est pas toujours le cas) et vice-versa (même si ce n'est pas toujours le cas).

Responsable à l'exécutif

du Comité du journal : André Dollo

Agents d'information : Michèle Blais et Jean-René Usclat

Responsable : Gérald Brosseau

Secrétaire : Benoit Méthot

Membres : Line Marcotte, Jean-René Usclat et Christine Vallée

Caricaturiste : Jean-François Biron et Line Marcotte

Mots croisés : Gilles P. Charron

Photographes : Stéphane Armstrong, Raynald Asselin,

Michèle Blais, Gérald Brosseau, Édith Cardin, Line

Lachapelle, André Lalonde.

Infographie : Marcel Huot (Legris Service Litho inc.)



Pour le SFMM

Modifications à la *Charte* et enquête publique s'imposent

Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP)
André Dollo, secrétaire général du SFMM (SCFP)

SUITE DE LA PAGE 1

Appauvrissement de la fonction publique

La perte de mobilité de la main-d'œuvre, l'éclatement en 19 arrondissements d'équipes spécialisées comme l'inspection, la gestion des budgets décentralisée en arrondissement qui ne permet plus le partage d'équipements et d'expertise ou encore le piètre rôle attribué à la Commission de la fonction publique (CFP), ce frein au patronage, sont autant d'éléments qui contribuent à l'appauvrissement de la fonction publique et parapublique et favorisent le recours au privé.

Des élus, en arrondissement, peuvent désormais embaucher des « amis du parti » comme l'a fait l'ex-mairesse, Marie-Andrée Beaudoin, dans Ahuntsic – Cartierville. Nommé au poste de directeur d'arrondissement, Éric Lachapelle, directeur de campagne de l'ex-mairesse Beaudoin, à son tour, a embauché de ses connaissances issues du privé (Bell, Repentigny, etc.) et écarté des dirigeants municipaux chevronnés qui détenaient une riche expertise municipale montréalaise. On connaît la suite. Des allégations de collusion dans l'octroi de contrats de déneigement sont à l'origine du départ précipité d'Éric Lachapelle et du congédiement de Daniel Labrecque.

Et que dire des millions que coûteront l'octroi du contrat des compteurs d'eau à GéniEau et des effets néfastes du projet *Faubourg Contrecoeur* confié à la firme Catania?

On a ainsi relégué au privé des contrats de consultation, la gestion d'appels d'offres (BPR), l'évaluation des coûts et d'autres fonctions pour lesquelles la Ville et son personnel, détenaient l'expertise et les effectifs nécessaires.

Le SFMM rencontre le ministre

Malgré les nombreux discours de certains tentant de minimiser la situation, le 24 novembre dernier, notre présidente, Monique Côté, accompagnée du président des Cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301), Michel Parent; d'André Racette jr et de Marc Ranger, conseillers au SCFP ainsi que de René Fréchette, coordonnateur du secteur



PHOTO : CLÉMENT ALLARD

municipal au SCFP-Québec et du président de la FTQ, Michel Arsenault, ont expliqué au ministre Laurent Lessard le processus insidieux qui conduit à l'affaiblissement de notre fonction publique municipale.

« Il ne faut pas se cacher la tête dans le sable, une des principales sources des problèmes de dysfonctionnement à Montréal réside au cœur même de sa *Charte* qui décentralise au profit de 19 maires d'arrondissement, qui eux-mêmes chapeautent 102 élus, des pouvoirs exorbitants. Cette décentralisation, unique en Amérique du Nord, crée un formidable terrain pour le copinage, la collusion, l'explosion des coûts des contrats », ont affirmé les dirigeants syndicaux.

Monique Côté et Michel Parent ont également demandé au ministre des Affaires municipales la tenue d'une enquête publique dans le monde municipal « et ce, tant dans l'intérêt des citoyens payeurs de taxes que par souci d'équité pour nos membres qui font les frais de pratiques inadmissibles ».

Comme le ministre Lessard avait annoncé une rencontre à Québec pour discuter d'éthique et du processus d'attribution des contrats, nos dirigeants syndicaux ont profité de l'occasion pour lui faire part de leur volonté d'être là puisque notre perspective est unique et essentielle. « Nos membres sont des témoins privilégiés et voient ce

qui se passe en matière d'octroi de contrats. Les municipalités sont parmi les plus grands fournisseurs de contrats de toutes sortes au Québec », ont fait valoir les dirigeants syndicaux.

Mesures dilatoires

Bien que pour le SFMM, la création d'une escouade spécialisée (*Opération Marteau*) et le dépôt des projets de loi du gouvernement Charest en matière de financement des partis politiques ou d'attribution des contrats des organismes municipaux, ne constituent rien de moins que des moyens pour faire diversion et nous endormir afin d'éviter la tenue d'une enquête publique, il a accepté l'invitation que lui a fait parvenir la Commission parlementaire sur l'aménagement du territoire; y voyant une occasion de plus de se faire entendre.

Deux fois plutôt qu'une

Après avoir participé activement à la rédaction du mémoire du SCFP-Québec afin de bâtir l'argumentaire relatif au projet de loi no 76, *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux*, c'est aux côtés des Cols bleus regroupés de Montréal et de ceux de Laval, que notre Syndicat a participé, le 1^{er} décembre dernier, à la présentation de celui-ci (disponible sur notre site www.sfm429.qc.ca).

René Fréchette a sciemment fait valoir aux membres de la Commission que pour Montréal et plusieurs autres municipalités du Québec, il est devenu urgent de pouvoir justifier les contrats donnés à l'externe et d'instaurer les pare-feux nécessaires pour briser toute tentative d'implantation d'un système de copinage et de patronage.

Pour Monique Côté, il est clair que le rétablissement de saines pratiques dans

l'octroi de contrats et la gestion municipale est un incontournable et que les moyens annoncés jusqu'à présent sont inadéquats et ne servent qu'à faire diversion pour que les véritables responsables ne soient pas identifiés et pour éviter la tenue d'une enquête publique sur le monde municipal.

À la question « qui a peur d'une enquête publique? », notre présidente n'a pas hésité à répondre « que, nous les fonctionnaires municipaux de Montréal, n'avons pas peur d'une telle enquête et qu'au contraire nous la souhaitons! »

Pour le SFMM, il est devenu indispensable de redonner à la fonction publique et parapublique municipale le rôle qui lui revient. En ce sens, le rapport du vérificateur général sur l'attribution du contrat des compteurs d'eau est venu confirmer bon nombre de choses. C'est la raison pour laquelle il est clair que les changements législatifs pour l'attribution de contrats par les municipalités tels que prévus dans le projet de loi 76, ne suffisent pas.

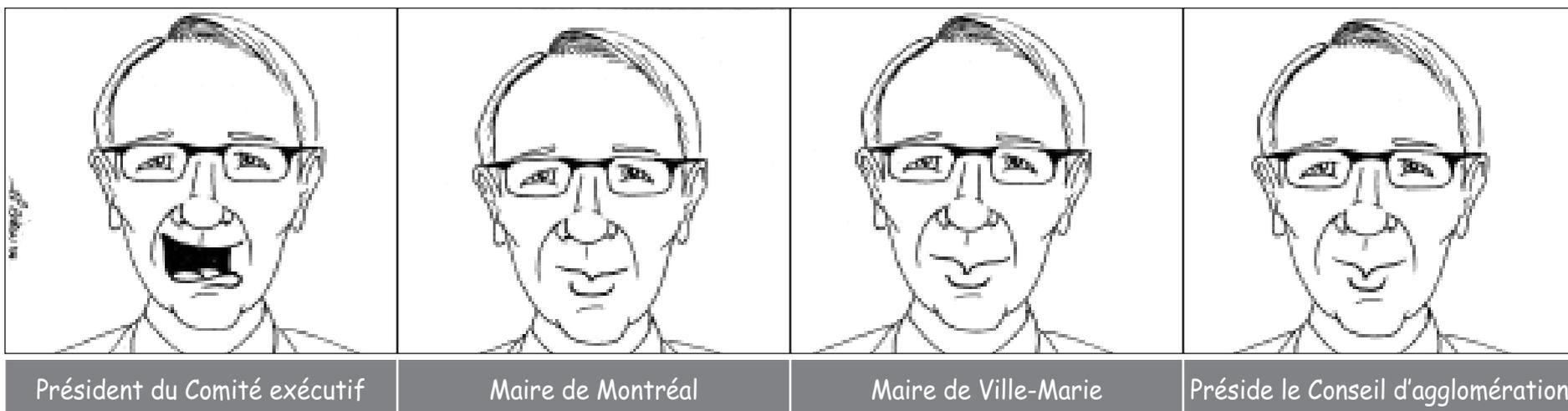
Des pistes de solutions

Outre la tenue d'une enquête publique pour faire la lumière sur les nombreux scandales qui ont secoués la mairie de Montréal et d'autres municipalités, le SFMM poursuit sur sa lancée et exige que la *Charte* de la Ville de Montréal soit modifiée notamment quant aux mouvements de main-d'œuvre, à l'embauche, à la sous-traitance et à la formation.

La solution passe également par la révision des règles entourant le financement des partis politiques municipaux. De l'avis de plusieurs c'est souvent la source de bien des scandales dans l'attribution des contrats. Renforcer les règles pour favoriser un financement populaire et transparent est un autre pas, essentiel pour assainir l'air vicié de la politique municipale.

Le SFMM remercie Marc Ranger, Charles Paradis et Réal Leboeuf, tous conseillers au SCFP dans le secteur municipal, pour leur collaboration; Linda Craig, conseillère au SCFP qui s'est acquittée avec brio de l'ingrate tâche de rédaction du mémoire et René Fréchette qui a très bien représenté les syndiqués du secteur municipal québécois.

L'omniprésent Gérald Tremblay...



Président du Comité exécutif

Maire de Montréal

Maire de Ville-Marie

Préside le Conseil d'agglomération

Bonjour membres du Comité exécutif. Désolé de faire cette réunion par vidéoconférence, mais je ne peux pas être partout en même temps ! Ah ! Ah ! Ah ! Quelle bonne blague. Sachez messieurs que les maires de Montréal et Ville-Marie ainsi que le président du Conseil d'agglomération vous entendent aussi !

Manifestation à Pointe-Claire

Les Cols blancs se font entendre !



Jean-René Usclat, agent d'information et membre du comité du journal



C'est le mardi 17 novembre dernier, au cours de la période du repas, que les Cols blancs de la ville de Pointe-Claire se sont rassemblés — soutenus par une délégation de leurs collègues du conseil de direction du SFMM (SCFP) venus leur exprimer leur solidarité — afin de manifester à l'employeur leur mécontentement en regard du déroulement des négociations pour le renouvellement de leur convention collective échue depuis le 30 juin 2006. Rappelons que le 29 octobre dernier, réunis en assemblée générale extraordinaire, c'est dans une proportion de 74 pour cent que les membres de la ville de Pointe-Claire se sont prononcés en faveur du déclenchement, au moment jugé opportun, de moyens d'action pouvant aller jusqu'à la grève générale.

Des revendications légitimes

Pourtant les demandes des Cols blancs de Pointe-Claire s'articulent sur des revendications similaires à celles négociées ailleurs par le SFMM (SCFP) : parité entre les salariés précaires (ils sont plus de 400) et permanents (plus de 100), flexibilité des horaires de travail, primes, mesures visant à concilier le travail et la famille et demandes monétaires visant à accroître ou, à tout le moins, maintenir notre pouvoir d'achat ainsi que la bonification de la caisse de retraite. Doit-on rappeler que notre Syndicat a conclu des ententes négociées plus que satisfaisantes avec 11 des villes reconstituées ainsi qu'avec la Ville de Montréal et quatre sociétés paramunicipales, sans arrêt de travail?

L'employeur devrait savoir que, pour les membres du SFMM, l'équité est un incontournable et que nous n'accepterons pas qu'il y ait deux classes de Cols blancs sur l'île de Montréal. C'est pourquoi il était essentiel que nous adressions un message fort à l'employeur. L'administration en place doit comprendre que nous ne baisserons pas les bras, que les Cols blancs de la ville de Pointe-Claire donnent les mêmes services, fournissent les mêmes efforts que leurs collègues pour offrir des services de qualité aux contribuables de la



municipalité et sont donc persuadés qu'ils méritent le même traitement de la part de leur employeur.

Une pause-repas sous le signe de la solidarité !

Ils étaient plus de 150 à faire de leur pause-repas une « pause-solidarité » par une froide mais ensoleillée journée de novembre. Dans une ambiance festive et bien décidés, pancartes et bannières à la main, munis de sifflets et de clairons, ils sont venus livrer leur message. Ils ont bruyamment exprimé leurs revendications et leur impatience devant la lenteur du processus de négociation qui s'étire depuis plus de deux ans, avant de se sustenter grâce aux bons soins des membres du comité d'organisation physique de notre Syndicat qui se sont chargés de la distribution de boîtes à lunch.

Pour l'occasion, slogans, chansons et sifflets ont résonné sous l'œil attentif des journalistes locaux et la lentille de notre photographe, Gérald Brosseau. Cela a aussi été, pour les membres présents, l'opportunité d'entendre les André Dollo, secrétaire général du SFMM, Mario Sabourin, vice-président au SFMM, Luce Charbonneau, conseillère au SCFP, Michel Bélanger et Ginette Schinck, délégués syndicaux et membres du comité de négociation (tout comme Josée Babin), ainsi que Stéphane Brault, qui se sont adressés aux membres présents et qui ont tous réitéré leur solidarité avec leurs collègues de façon très imagée, au plus grand plaisir de la foule. Une

mention spéciale au confrère Jean-Marc Boucher, vice-président au SFMM (SCFP) qui, fidèle à son habitude, a su animer, de sa voix de stentor, cette belle manifestation et un gros MERCI à tous ceux qui s'y sont joints.

Pour ma part, bien qu'ayant fort apprécié cette « pause-solidarité » avec les consoeurs et les confrères de Pointe-Claire, je souhaite ardemment ne pas avoir à y retourner, cela voudrait dire que l'employeur n'aurait pas encore compris que de saines relations de travail et la paix industrielle ne s'obtiennent qu'au prix du respect et d'un traitement équitable. Ne reste qu'à nous souhaiter à tous, pour la nouvelle année, un règlement négocié satisfaisant.

J.-D. Jacob déclare : « Des problèmes à Pointe-Claire? Y a pas de problèmes ici. Me semble que si y'en avait, j'lé saurais. »



Fermeture de la piscine René-Goupil

Le SFMM intervient !



C'est le 17 octobre dernier que l'administration de l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension se voyait dans l'obligation de fermer temporairement la Piscine René-Goupil à la suite d'un bris ayant eu lieu le même jour. Cette fermeture affectait directement 13 membres cols blancs œuvrant dans cette installation et qui risquaient de perdre leur emploi.

Réaction immédiate

Tout de suite après avoir été informés de la situation par l'employeur, vos représentants syndicaux ont sollicité une rencontre avec celui-ci pour trouver des solutions afin que les salariés auxiliaires directement affectés puissent retrouver les heures de travail perdues dans leurs emplois respectifs (sauveteurs, instructeurs de natation grade 2 et monitrice spécialisée).

Une rencontre a donc eu lieu le 20 octobre. Jocelyne Marquis et Nicolas Sarkis, respectivement directrice syndicale et délégué syndical pour l'arrondissement y

représentaient notre Syndicat, tandis que Brigitte Beaudreault, chef de division ressources humaines, Jean Cuerrier, chef de division loisirs et Pascal Pelletier, chef de section, représentaient la partie patronale.

Des échanges constructifs

La rencontre s'est déroulée de façon dynamique et proactive. Des appels téléphoniques et des courriels ont été échangés entre les parties et un projet de lettre d'entente a été soumis au Syndicat fin octobre. Le projet a fait l'objet de discussions et d'analyse avant d'être soumis à l'assemblée sectorielle tenue le 20 novembre 2009 à



20 h et lors de laquelle les membres concernés dans toutes les installations de cet arrondissement devaient se prononcer sur les dispositions de l'entente afférente aux heures de travail ajoutées à la piscine Georges-Vernot ainsi qu'au droit de rappel. Les membres présents se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la ratification de la lettre d'entente présentée.

Des efforts qui rapportent

Par ailleurs, les représentants syndicaux ont tenu compte des commentaires émis par certains membres qui souhaitaient qu'un plan d'action soit mis en œuvre pour janvier 2010.

Des démarches ont donc été entreprises auprès d'un gestionnaire de l'arrondissement. Nous lui avons fait part de la déception de ces jeunes travailleurs qui allaient devoir subir des réductions d'heures et donc des pertes de salaire alors que leurs emplois sont déjà parmi les moins bien rémunérés!

Nos arguments ont su convaincre l'employeur et onze heures de travail ont été ajoutées au projet initial. La lettre d'entente a finalement été ratifiée le 30 novembre et

notre Syndicat a convenu avec l'employeur de sa mise en application dès le 2 décembre. Au total, c'est donc 37 heures réservées aux sauveteurs et aux instructeurs de natation grade 2 de la piscine René-Goupil qui ont été ajoutées dans deux autres installations de l'arrondissement (piscines John-F-Kennedy et Georges-Vernot).

De façon plus personnelle, je tiens à remercier tous les intervenants et partenaires qui se sont impliqués afin de trouver une solution satisfaisante dans ce dossier, et ce, tant du côté patronal que syndical. Ce qui aura pour effet d'atténuer les pertes monétaires pour les travailleurs auxiliaires. Je remercie également les membres qui se sont déplacés le 30 novembre et j'espère qu'ils sont satisfaits du résultat. Nous suivrons évidemment de très près la suite des choses puisque la piscine René-Goupil risque d'être fermée jusqu'à l'automne 2010. Soyez assurés que nous vous informerons de tous les développements qui pourraient survenir dans ce dossier.



Jean-Marc Boucher, vice-président au SFMM (SCFP)

FSMA

Bonification des protections dès 2010



Line Desjardins, trésorière-archiviste du SFMM



est à la suite d'une large consultation auprès des membres du Fonds de secours maladie-accident (FSMA), qui a pris la forme d'un sondage tout au long de l'été 2008, puis d'un colloque organisé au printemps 2009, qu'entreront en vigueur une série d'améliorations aux protections offertes par le FSMA.

Considérant les résultats de cette consultation et la santé financière du FSMA, notre comité exécutif a recommandé, aux membres réunis en assemblée générale, le 23 novembre dernier, l'adoption de changements en vue de bonifier notre régime.

Ces modifications touchent le remboursement de soins professionnels, de la pompe à insuline, de certains types d'examen diagnostiques — sans toutefois encourager indûment le recours au secteur privé — et de soins dentaires complémentaires pour les membres auxiliaires.

Pour commencer l'année en beauté

C'est à compter du 1^{er} janvier prochain qu'entreront en vigueur, selon la volonté des membres, ces bonifications, et ce, nous tenons à le préciser, **sans aucune augmentation des contributions** actuellement en vigueur.

Mentionnons qu'à cette liste s'ajoute le remboursement en direct, avec la carte ESI, lors de l'achat, en pharmacie, de médicaments prescrits. Cette amélioration significative et des plus profitables réduit vos déboursés monétaires depuis plus d'un mois déjà! Avez-vous eu l'occasion de vous prévaloir de ce nouveau service en vigueur depuis le 2 novembre dernier?

Assurons la santé financière du FSMA ... et la nôtre !

Saviez-vous qu'au Canada, l'utilisation de médicaments génériques d'ordonnance fait économiser plus de 3 milliards de dollars par année aux gouvernements, aux employeurs qui offrent des régimes d'assurance médicaments ainsi qu'aux consommateurs que nous sommes?

Parce que les coûts des médicaments constituent l'élément de coût à la croissance la plus rapide des régimes d'assurance médicaments, comme notre FSMA, l'achat de médicaments génériques d'ordonnance, peu coûteux, représente une source d'économie réelle et une façon d'optimiser nos ressources en contribuant à assurer la santé financière du FSMA, et par le fait même, la nôtre.

C'est la raison pour laquelle nous encourageons tous les membres du FSMA à recourir à ce type de médicaments lorsqu'ils

MEMBRES DU FSMA - permanents et auxiliaires (à compter du 1 ^{er} janvier 2010)		
Type de soins	Couverture avant changement	Couverture après changement
Chiropraticien	25 \$ par visite Maximum 20 visites par année	35 \$ par visite Maximum 20 visites par année
Ostéopathe	20 \$ par visite Maximum 20 visites par année	35 \$ par visite Maximum 20 visites par année
Physiothérapeute et thérapeute en réadaptation	25 \$ par visite Maximum 20 visites par année	35 \$ par visite Maximum 20 visites par année
Psychologue, travailleur social et psychothérapeute recommandé par le PAM	30 \$ par visite Maximum 20 visites par année	40 \$ par visite Maximum 20 visites par année
Naturopathe et acupuncteur	20 \$ par visite Maximum 20 visites par année	30 \$ par visite Maximum 20 visites par année
Diététiste	20 \$ par visite Maximum 5 visites par année	30 \$ par visite Maximum 5 visites pas année
Audiologiste, ergothérapeute et orthophoniste	20 \$ par visite Maximum 20 visites par année	Remboursement de 80 % sans maximum applicable
Honoraires quotidiens pour les services d'un(e) infirmier(ière) auxiliaire	160 \$ par jour (soins à domicile) 80 \$ par jour (milieu hospitalier) Maximum 10 000 \$ pour deux ans	300 \$ par jour (soins à domicile) 150 \$ par jour (milieu hospitalier) Maximum 10 000 \$ par deux ans
Pompes à insuline	Non couvertes	Remboursement de 80 % Maximum 6400 \$ par 5 ans pour la pompe Maximum 1920 \$ par année pour les accessoires
Radiographies, électrocardiogrammes et analyses en laboratoire	Remboursement de 50 % sans maximum applicable	Remboursement de 60 % sans maximum applicable
Examens en imagerie (échographies, scanners et résonances magnétiques)	Non couverts	Remboursement de 60 % sans maximum applicable
Injection de Synvisc dans une articulation	Non couvert	Remboursement de 80 % Maximum de 350 \$ par année
Soins dentaires complémentaires pour les auxiliaires (restauration, endodontie, parodontie et chirurgie buccale)	Remboursement de 50 % après franchise	Remboursement de 70 % après franchise
Plan de traitement soins dentaires	Pour tout traitement devant faire l'objet d'une demande de prestation supérieure à 400 \$, un plan de traitement et une estimation des honoraires doivent être soumis par le professionnel, avant le début du traitement, le tout pour approbation.	Lorsque le coût d'un traitement excède 600 \$, un plan de traitement et des radiographies peuvent être soumis par le professionnel à ESI avant le début des traitements. Cette démarche permet d'établir l'admissibilité des soins prévus et l'estimation du montant de prestation que l'assuré pourrait toucher, le cas échéant.

sont disponibles. Par ce simple geste, nous participons au contrôle des coûts de notre régime favorisant ainsi la stabilité de nos contributions.

Une liste des médicaments brevetés pour lesquels il existe un médicament générique est diffusée en permanence sur notre site web www.sfm429.qc.ca.

N'hésitez pas à la consulter. Vérifiez

cependant avec votre médecin traitant ou votre pharmacien avant d'effectuer toute substitution de médicament d'ordonnance.

Merci aux membres qui se sont investis

Dans ce complexe processus enclenché afin de bonifier nos protections en matière de soins de santé et dentaires, nous saluons

chaleureusement l'intérêt et la participation de tous les membres qui se sont investis, soit en répondant au sondage, en participant au colloque ou encore en assistant à l'assemblée générale qui a adopté ces changements.

Il est facile de critiquer. C'est à la portée de tous. C'est aussi une vérité de La Palisse de croire que tout changement repose sur un minimum d'action. Plus nombreux nous serons à agir, à s'intéresser et à participer, plus grande sera la probabilité d'atteindre nos objectifs à la satisfaction du plus grand nombre!

En ce sens, en mon nom personnel et en celui des membres de l'Équipe du SFMM, je veux remercier les syndiqués et les retraités membres du FSMA qui ont répondu à notre appel et qui ont collaboré à la mise en vigueur de nouvelles garanties en matière de soins de santé et dentaires offertes par le FSMA.

Question argent

Quelle est la différence entre un médicament d'origine et un médicament générique?

Selon l'Association canadienne du médicament générique, il n'y a aucune différence quant à la qualité, à la pureté, à l'efficacité et à l'innocuité entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine plus coûteux. Approuvés par Santé Canada, les médicaments génériques sont des versions peu coûteuses des médicaments d'origine produits par plusieurs fabricants une fois expirés les brevets de 20 ans applicables aux versions d'origine.

La plus grosse différence réside dans le prix. Les médicaments génériques coûtent en moyenne beaucoup moins cher. Pour en savoir plus sur les médicaments génériques : www.canadiangenerics.ca/fr.

Le réseau des délégués sociaux Entraide et solidarité



Sylvie Beauchamp, secrétaire du comité du PAM du SFMM (SCFP)



Que ce soit dans notre vie professionnelle ou personnelle, tous, à un moment donné, nous pouvons être appelés à vivre des périodes de grand stress ou des difficultés qui parfois nous amènent à avoir besoin d'autrui. Certaines personnes auront besoin de se confier, d'autres non. Retenez surtout que nous pouvons faire appel à des ressources extérieures comme le Programme d'aide aux membres (PAM) ou encore à un psychologue et cela ne diminue en rien la valeur de chacun.

L'empathie, la compassion que nous témoignons les uns envers les autres sont des

valeurs importantes qui sont garantes d'un climat harmonieux au travail. Nous sommes tous différents et semblables à la fois car nous aspirons tous à vivre heureux et épanouis. Traiter les autres comme nous voudrions être traités, avec respect et dignité, voilà ce à quoi nous devrions tous nous engager.

Parce que les blessures de l'âme et de l'être ne sont pas toujours visibles

Le Syndicat, c'est aussi LE réseau des délégués sociaux du SFMM, un réseau soutenu et appuyé par notre Syndicat, les co-responsables (France Dubois et Camée Aubut)

ainsi que par le comité syndical du Programme d'aide aux membres.

Ces délégués ont reçu une formation en relation d'aide d'une durée de 21 heures, offerte par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain et Centraide du Grand Montréal.

Depuis plus de 20 ans, ils peuvent aussi compter sur la Conférence des délégués sociaux lors de laquelle divers sujets sont abordés comme le harcèlement psychologique en milieu de travail, la santé mentale, les nouvelles drogues etc. Au besoin, d'autres renseignements utiles concernant le suicide, la détresse psychologique, la violence conjugale, les

problèmes familiaux, le mal-être au travail, les problèmes de toxicomanie sont disponibles et permettent de mettre à jour leurs connaissances.

Ces délégués ne sont pas des « psys » ni des professionnels, mais bien des gens comme vous et moi qui ont à cœur le mieux être de leurs collègues de travail. L'entraide est basée sur l'écoute, d'égal à égal, et est strictement confidentielle. Au besoin, les délégués sociaux (DS) peuvent référer au PAM, au Syndicat, aux ressources professionnelles ou communautaires. Si vous en sentez le besoin, surtout n'hésitez pas. Il y aura toujours quelqu'un pour vous écouter et vous soutenir.

La gestation de la truie



Denis Beauchemin, membre et ex co-responsable du PAM au SFMM (SCFP)



Une truie gravide prend quatre mois à mettre bas. C'est, grosso modo, le temps que j'ai passé au Programme d'aide aux membres (PAM), à titre de co-responsable. La comparaison avec la porcherie s'arrête là.

Durant cette période, j'ai pu mesurer l'étendue de la détresse vécue par certains collègues. N'oublions pas que nous sommes environ 10 500 cols blancs; nous formons une microsociété, dans laquelle on retrouve toute une panoplie de situations problématiques personnelles : séparation, éducation des ados, dépendance aux drogues, médicaments et alcool, violence conjugale, maladie physique et problèmes de santé mentale, deuil, etc.

Quant à notre vie professionnelle, nous vivons quelquefois des moments durs : harcèlement psychologique, épuisement, conflits entre collègues ou gestionnaires, conciliation difficile entre la vie familiale et le travail, etc.

Au programme d'aide, nous naviguons quotidiennement dans ce tourbillon et nous tentons d'aider nos pairs du mieux que nous pouvons avec les moyens et les ressources mis à notre disposition.

Je pourrais vous inonder de statistiques sur le stress et la santé psychologique des individus car j'ai constaté qu'environ 70 pour cent de mes interventions y étaient liées...mais je me contenterai de ceci : *À la Ville de Montréal, les coûts du stress sont si élevés, tant au plan humain que financier, qu'un jour, il faudra bien qu'un véritable plan de prévention soit mis de l'avant.*

La prévention, c'est l'affaire de tous...mais d'abord et avant tout celle de notre employeur qui devrait avoir la clairvoyance d'investir au bon endroit. C'est une question de respect pour les employés qui se dévouent quotidiennement afin d'offrir des services de qualité à nos concitoyens Montréalais.

À bon entendeur, salut!

L'Équipe du SFMM remercie très sincèrement Denis pour le travail effectué au cours des quelque six derniers mois. Son passage au « 429 » s'est avéré, sous plusieurs aspects, fort pertinent. Indéniablement son analyse, ses commentaires et ses interventions profiteront aux membres du SFMM.

Merci « The Knee » et bonne continuation!

Problèmes de toxicomanie « T'en es où ? »



C'est sous le thème « t'en es où ? » que s'est tenue cette année, du 15 au 21 novembre dernier, la semaine Québécoise de prévention de la toxicomanie; une occasion de réfléchir collectivement à l'usage des drogues, des médicaments, de l'alcool et des autres substances psychotropes.

Pourquoi consommer ?

Pour le plaisir, pour le gang, par curiosité ou encore pour fuir. La documentation mise à la disposition de la population s'est adressée plus particulièrement aux jeunes de 10 à 21 ans et a abordé plusieurs aspects de la consommation d'alcool et de psychotropes.

Une substance psychotrope est un produit qui agit sur le système nerveux central et qui, conséquemment, a un impact sur le comportement de l'individu.

De tout temps, les hommes ont expérimenté l'usage de drogues. À titre d'exemple, le cannabis est connu en Chine depuis plus de 6000 ans et la littérature en fait mention dans de nombreuses civilisations anciennes dont les Grecs et les Égyptiens.

Quand ça devient un problème

De multiples problèmes sociaux et de santé découlent de l'usage abusif de substances psychotropes. Cet usage inapproprié de drogues est souvent associé à des activités criminelles (vol, trafic de stupéfiants, prostitution, etc.). Les consommateurs « accros » sont plus susceptibles de quitter l'école avant l'obtention d'un diplôme, de manifester des comportements délinquants et, pour les jeunes femmes, d'avoir des grossesses non désirées⁽¹⁾.

De plus, l'alcool est mis en cause dans environ 45 pour cent des accidents de la route ayant causé la mort, dans 55 pour cent des homicides involontaires et dans environ 50 pour cent des suicides⁽²⁾. Les coûts humains et sociaux reliés à la toxicomanie, bien que difficilement quantifiables, sont énormes.

La campagne 2009 a même abordé le calage d'alcool, une activité à laquelle participent ordinairement les jeunes et qui consiste à boire la plus grande quantité d'alcool possible le plus rapidement possible. Que ce

soit un concours ou un défi organisé par un bar, un organisme, une association ou, encore, une activité improvisée par un groupe d'amis dans un lieu public ou privé, avec ou sans spectateurs, le calage d'alcool est dangereux et entraîne souvent des intoxications très graves pouvant aller jusqu'à la mort.

Des trucs pour s'en sortir

D'abord faire un portrait de ce que l'on consomme (quand, où, comment et pourquoi) et se donner des trucs pour réduire ou arrêter de consommer (éviter certains amis, faire des activités que tu aimes, changer ses habitudes, etc.). Ce n'est pas facile de se sortir seul d'une telle situation. Demander du soutien auprès d'une personne en qui on a confiance ou d'un intervenant qui connaît ces problèmes est souvent un gage de réussite.

Les membres cols blancs ne font pas exception à la règle et, parmi nous, certains font un usage inapproprié de substances psychotropes.

En tout temps, sachez que notre Syndicat met à la disposition de tous ses membres par le biais du Programme d'aide aux membres (PAM) des ressources qui peuvent vous aider à cesser ces comportements destructeurs qui ont un impact sur votre vie personnelle et professionnelle. Que ce soit un membre de votre famille (enfant ou conjoint) ou vous-même qui êtes aux prises avec des problèmes de dépendance aux drogues, sachez qu'il existe des solutions et que le PAM est une avenue qui s'offre à vous afin d'en trouver une, et ce, en toute confidentialité. N'hésitez pas à contacter un responsable du PAM au 514 842-9463.

Pour en savoir plus :
www.dependances.gouv.qc.ca/index.php?semaine_prevention_toxicomanie,
www.educalool.qc.ca.

⁽¹⁾ Lyne Chayer et al., *Prévenir les toxicomanies : de la nature du problème aux politiques à considérer*, document de travail, 132 p., 1997.

⁽²⁾ Comité permanent de la lutte à la toxicomanie, *La toxicomanie au Québec : des inquiétudes à l'action*, p. 6, 1996.

— Denis Beauchemin



Biennale des femmes de la FTQ

La crise économique et les femmes



Julie Poulin, directrice syndicale, ville de Westmount et membre du Comité de la condition féminine du SFMM(SCFP) en collaboration avec Michèle Blais, agente d'information



La rencontre biennale de réflexion en condition féminine de la FTQ a eu lieu le 10 novembre dernier à Montréal. Accompagnée de 300 femmes issues de milieux de travail différents, tant des secteurs public, parapublic que privé, incluant des consœurs du « 429 », j'ai participé à cet événement qui s'est révélé riche à tout point de vue.

Un peu d'histoire

En 1989, la « Biennale » a fait l'objet d'une résolution au Congrès de la FTQ alors que les femmes militaient pour l'obtention d'une Journée de réflexion sur la condition des femmes, et ce, entre chaque Congrès de la FTQ.

Les femmes et l'économie

Le thème de cette année s'est imposé de lui-même compte tenu du contexte économique actuel. Pour lancer la réflexion, nous avons eu droit à un discours intéressant du Président de la FTQ, Michel Arsenault, qui a dressé un portrait des Québécoises en emploi. Il a aussi annoncé que la FTQ s'activait présentement afin de revoir le portrait de la réalité des femmes à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour 2009, au Québec comme au Canada, la proportion des femmes au sein de la population active rémunérée ne cesse de s'accroître. On compte 1,8 million de Québécoises en emploi contre un peu plus de 2 millions pour les hommes. Au Canada, ce sont 6,8 millions de femmes qui travaillent représentant 47 pour cent de la main-d'œuvre active comparativement à 7,5 millions de Canadiens (47,8 pour cent). Ces femmes travaillent davantage dans le secteur privé (70 pour cent) que dans le secteur public (30 pour cent). Elles œuvrent en grande majorité dans le secteur tertiaire (87,6 pour cent) tout comme les hommes alors qu'ils sont 66,6 pour cent à travailler dans ce secteur d'activité.

Des choix lourds de conséquences

Malgré le rehaussement de la scolarité des femmes, leurs choix professionnels s'orientent toujours vers les mêmes domaines ce qui n'est pas le cas pour les hommes puisque seulement 25,8 pour cent d'entre eux se regroupent dans les 15 principales professions exercées par les

hommes alors que 41,6 pour cent de la main-d'œuvre féminine exerce l'une des 15 principales professions exercées par les femmes.

Les cinq professions les plus populaires chez les femmes sont : secrétaire, vendeuse, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance et commis de bureau générale tandis que le palmarès professionnel masculin est formé des emplois de vendeur, conducteur de camion, directeur (commerce de détail), mécanicien/réparateur de véhicules automobiles, de camions et d'autobus et de charpentier-menuisier. Serez-vous surpris d'apprendre que parmi les 50 programmes professionnels et techniques dits d'avenir... 43 sont majoritairement masculins.

Pas surpris non plus d'apprendre que la hausse du travail temporaire s'avère plus forte chez les femmes (36 pour cent) que chez les hommes (25 pour cent). En 2005, au Québec, 53 pour cent des temporaires étaient des femmes. En 2007, 64,7 pour cent des gens qui travaillaient au salaire minimum étaient des femmes!

Impacts sur les femmes

Nous avons eu la chance d'assister à des présentations très enrichissantes dont *La crise financière et économique : ses origines et une analyse de la situation* offerte par Michèle Boisvert, journaliste et adjointe au directeur de l'information et responsable du cahier « Affaires » du quotidien *La Presse*. En quelques minutes, la journaliste a réussi à expliquer ce qu'était le papier commercial (PCAA) et en quoi il avait contribué à la « crise » financière et aux pertes, entre autres, de la Caisse de dépôt.

Retenons qu'avec l'émission de PCAA, on répartissait le risque financier dans plusieurs secteurs de l'économie mais cela a eu pour effet d'accroître la méfiance des investisseurs. Cette perte de confiance a été d'autant plus grande lorsque la valeur des maisons chez nos voisins étatsuniens s'est mise à décliner, que les gens encouragés à consommer — et à s'endetter bien au-delà de leur capacité de payer (marge de crédit, hypothèque, réhypothèque, cartes de crédit, etc.) n'ont plus été en mesure de rembourser privant ainsi les banques et autres sociétés financières de liquidités amenant certaines à la faillite. C'est l'effet domino, la dégrin-

golade financière que l'on connaît, résultat du libre marché pour le libre marché, de la déréglementation. Je vous laisse deviner qui en paie le prix?

Les conséquences sur nos emplois et nos droits avec la présentation *Les Québécoises et le travail en 2010 : après l'effort de guerre... l'effort de crise*, de Me Lucie

**Les cinq professions les plus populaires chez les femmes sont :
secrétaire, vendeuse, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance et commis de bureau générale.**

Lamarche, professeure titulaire de la Chaire Gordon F. Henderson en droits de la personne, nous a fourni une partie de la réponse.

Saviez-vous que les femmes bénéficient moins de l'assurance-emploi que les hommes? À cause du nombre d'heures requis pour se qualifier, six

chômeuses sur dix se retrouvent dans cette situation. En matière de politiques publiques, les femmes sont littéralement délaissées? Le gouvernement Harper a décidé d'allonger de cinq semaines la période de prestations d'assurance-emploi sans évaluer combien de femmes pourraient se prévaloir de cette mesure avant de l'adopter.

Pour cette avocate et universitaire, il est urgent de promouvoir le travail décent des femmes et de continuer les luttes afin de réaliser l'équité salariale, d'élargir la syndicalisation des travailleuses, d'affirmer le droit à l'égalité homme-femme, d'obtenir la protection des conditions de travail pour TOUTES, d'adopter des politiques publiques et de protection sociale et surtout d'assurer la redistribution équitable de la richesse.

En après-midi, Francine Burnonville, sociologue et coordonnatrice du Réseau des délégués sociaux du Montréal Métropolitain a abordé le thème *La vie au travail et le travail dans notre vie*. Avec des exemples concrets, elle a sensibilisé les militantes aux effets de la crise économique sur les climats de travail : réduction de postes, mises à pied, horaires de travail irréguliers, surcharge, stress, *bitchage*, violence, etc. Rien qui ne favorise l'entraide, le soutien, la solidarité. Au contraire. Le sentiment d'incompréhension entre collègues et envers l'employeur augmente, la résistance s'installe, les conflits se multiplient. On assiste à la hausse de l'individualisme et... du repli sur soi.

D'où l'importance de compter sur un Réseau de délégués sociaux, d'offrir la formation au délégués et directeurs syndicaux pour mieux les outiller.

Pour clore cette journée, nous avons eu

droit au suivi des résultats de recherches-terrain en conciliation travail-famille (L'Invisible qui fait mal, UQAM-FTQ) donnée par Catherine des Rivières, professeure au Département de sociologie à l'UQAM, Daphnée Poirier, UQAM et Karen Messing, ergonome et professeure associée d'ergonomie CINBIOSE, UQAM. Présentement en cours, la recherche porte sur quatre milieux de travail différents : Bell Canada, Hydro-Québec, hôpital Anna Laberge et des rencontres FTQ. Sans être concluante parce qu'en cours, on peut d'ores et déjà constater que la conciliation travail-famille est différente selon le milieu de travail, le revenu familial, selon que ce soit une femme ou un homme, selon la configuration familiale et selon les horaires de travail.

Chargé ou surchargé notre horaire de la Biennale ?

Ajoutons qu'aux présentations s'est intercalé le travail en tables rondes afin d'argumenter sur ces sujets qui touchent les femmes dans nos milieux de travail dans ce contexte économique difficile, des répercussions dans notre travail au quotidien et, de façon plus large, des effets sur nos emplois à nous les femmes.

Conclusion

Cette journée profitable nous a renseignées et, par la même occasion, permis de constater que la lutte des femmes en emploi est loin d'être terminée. Il y a du pain sur la



planche. Parmi les programmes gouvernementaux mis en vigueur pour contrer les effets de la Crise, le programme d'infrastructures ne constitue pas nécessairement un plus pour les femmes. La réfection de ponts, de routes, la construction d'immeubles, etc. bien que nécessaires, il va s'en dire, créent ou maintiennent des emplois occupés majoritairement pas des hommes. Les femmes représentent une infime proportion de la main-d'œuvre active dans ces secteurs.

Un milliard de dollars pour créer des emplois qui ne bénéficient pas au 50 pour cent de la main-d'œuvre active! Est-ce une mesure équitable de création de la richesse?

Une réflexion doit s'amorcer si on veut préserver nos acquis et obtenir dans les faits les droits que nous avons obtenus.

Source : Nouvelles, vol. 17, no 2, automne 2009, bulletin de la FTQ en condition féminine



PHOTO : ARCHIVES FTQ

Camp de formation 2009 des jeunes de la FTQ

Investir dans l'avenir



Christopher Sayegh, directeur syndical à la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité de milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle et responsable du comité des membres à statut précaire



À la mi-septembre 2009, j'ai eu le privilège de représenter notre Syndicat au camp de formation des jeunes de la FTQ. Ce camp annuel, qui a vu le jour il y a quelques années, est un lieu de rencontre important pour plusieurs jeunes militants. C'est pour eux l'occasion d'apprendre et d'échanger sur les sujets les plus sensibles pour les jeunes travailleurs de moins de 35 ans.

Lors du camp, nous avons eu la grande visite de plusieurs « vedettes » comme Michel Arsenault, président de la FTQ, Pauline Marois, chef du PQ et leader de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Serge Roy, ancien président de Syndicat de la fonction



publique québécoise (SFPQ) et ancien candidat de Québec Solidaire, Jérôme Turcotte, membre du comité jeunesse du PLQ, et Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, pour sa part, l'ADQ ne pouvait pas être présente au camp.

Plusieurs discussions ont eu lieu durant l'événement, notamment sur l'implication syndicale des jeunes, le syndicalisme face à la mondialisation, les comités d'action politique, la santé publique au Québec et finalement le rôle de l'ancienneté dans nos syndicats. Tous ces débats et ateliers nous ont permis de saisir l'importance de l'implication dans nos sections locales et des valeurs que nous désirons promouvoir pour notre future société. Des valeurs comme le respect, l'équité et l'égalité.

Je n'oublierai pas ce que Michel Arsenault nous a dit en parlant de la place des jeunes dans le mouvement syndical : « *Le pouvoir ça se partage!* » Et c'est vrai, depuis un certain temps, nous voyons de plus en plus de jeunes actifs dans les instances de la FTQ et au sein des sections locales du SCFP-Québec. De



plus, le comité des jeunes de la FTQ est de plus en plus actif dans notre société afin de bien défendre les intérêts des jeunes travailleurs et nos valeurs collectives. Prenons comme exemple l'été 2008, lorsque les *Jeunes libéraux du Québec* étaient en colloque et souhaitaient voir adopter des résolutions visant à modifier les dispositions du Code du travail afin de forcer la tenue d'un vote secret pour l'obtention d'une accréditation syndicale. Au lieu de réagir eux-mêmes, Michel Arsenault et René Roy secrétaire général de la FTQ, ont plutôt sollicité le comité des jeunes de la FTQ pour qu'il réponde aux *Jeunes libéraux*. Afin de leur expliquer le processus de l'accréditation syndicale – processus qui ne présente aucune forme de coercition dans sa forme actuelle, doit-on préciser – le président du

comité des jeunes de la FTQ, Dominic Lemieux a contacté les *Jeunes libéraux* pour les éclairer avant l'adoption de leur résolution. Malheureusement, ces derniers ont décliné l'offre et ont

procédé au vote... à mains levées! Oui, vous avez bien lu, ils ont voté À MAINS LEVÉES une résolution visant à forcer la tenue d'un vote SECRET pour accréditer un syndicat!

Le ridicule ne tue pas fort heureusement. Mais notons qu'une fois que les journaux eurent souligné l'ironie de la chose et que les *Jeunes libéraux* nous aient bien fait sourire, la résolution s'est vite retrouvée aux oubliettes.

En terminant, le camp a été un gros succès cette année avec ces quelque 90 personnes inscrites et nous avons tous eu l'opportunité d'échanger nos idées sur les sujets qui concernent particulièrement les jeunes. Nul doute que l'expérience a été profitable pour tous les participants et qu'ils sauront en faire bénéficier leurs sections locales.

Colloque du Comité consultatif Jeunes : le SFMM y était !



Le vendredi 6 novembre 2009, en compagnie de Julie Poulin, directrice syndicale à la ville de Westmount, nous avons participé au colloque du Comité consultatif Jeunes (CCJ). Ce comité consultatif relève de la *Commission des partenaires du marché du travail du Québec* qui regroupe 21 organismes dont notamment la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), le comité des jeunes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le comité national des jeunes de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), les organismes Force Jeunesse et Place aux jeunes en région, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ainsi que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). La mission du comité consiste principalement à étudier les problématiques vécues par les jeunes de moins de 30 ans et à sensibiliser les groupes comme la Commission des partenaires du marché du travail, Emploi-Québec et le Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale à leur réalité.

Notre journée a été très intéressante et fort bien remplie. Cela a débuté tôt le matin avec l'allocution de Michel Arsenault, président de la FTQ, venu nous entretenir sur l'importance des syndicats dans notre société et la place que peuvent et doivent prendre les jeunes dans le monde syndical. Pour illustrer son propos, il nous a raconté comment le jeune Michel Arsenault, lors d'une assemblée de sa section locale, avait pris le micro pour intervenir sur le processus

entourant l'attribution des vacances et le manque de flexibilité pour les plus jeunes travailleurs en regard des vacances estivales. Il nous a aussi affirmé qu'il y a beaucoup de place pour la relève syndicale à la FTQ et qu'il faut continuer les discussions sur les thèmes qui animent les jeunes tant à la FTQ que dans nos sections locales.

La journée s'est poursuivie avec comme thème les effets de la crise sur l'emploi pour les jeunes avec les panélistes Youri Chassin, économiste au centre interuniversitaire de recherche CIRANO, Catherine Ouellet, économiste et conseillère à l'information pour Emploi-Québec et Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec. Nous en retenons que, bien que les jeunes soient les plus touchés par la crise économique actuelle (pertes d'emploi, mises-à-pied, emplois précaires, etc.), si l'on se fie aux dernières crises des années 80 et 90, ils sont souvent ceux qui bénéficient le plus des reprises économiques. Ainsi, le taux de chômage chez les jeunes baisse plus rapidement lors de reprises que la moyenne de la société en général. De plus, les jeunes sont avantagés par le fait qu'ils peuvent retourner à l'école plus aisément que les travailleurs plus âgés qui comptent 20 ou 30 ans de service. Cela leur permet de poursuivre leurs études et de hausser leur niveau de scolarité. Les départs massifs à la retraite envisagés pour la génération des baby-boomers représentent un autre point positif pour notre génération puisque cela nous laissera beaucoup d'emplois fort

intéressants à pourvoir d'ici 2012.

Les panélistes ont évidemment discuté de la problématique reliée au salaire minimum. C'est un problème important car les jeunes qui représentent 15 pour cent de la population active sur le marché du travail occupent plus de 60 pour cent des emplois rémunérés au salaire minimum, et souvent dans les secteurs les plus précaires du marché de l'emploi comme le commerce de détail, la restauration et le tourisme.

En après-midi, nous avons poursuivi avec un autre panel qui portait cette fois sur la défense des droits des travailleurs atypiques. Les panélistes François Robert, président de Droit de Cité, Jonathan Plamondon, président de Force Jeunesse et Jean-Sebastien Schetagne, directeur de la campagne de syndicalisation à l'Alliance de la fonction publique du Canada (affiliée à la FTQ) nous ont présenté plusieurs alternatives pour mobiliser les jeunes ainsi que le monde syndical et les groupes communautaires afin de faire pression sur le gouvernement provincial. En effet, il est indispensable de changer les choses et de s'attaquer aux déficiences de la *Loi sur les normes du travail* (LNT). À titre d'exemple, mentionnons le fait que des employeurs engagent des contractuels ou des travailleurs autonomes afin d'éviter de payer des impôts et des charges sociales, les employés malades ou victimes d'accident de travail.

Les lois du travail sont méconnues des jeunes. À cet égard, l'éducation syndicale des jeunes en milieu scolaire a été abordée.

Pourquoi ne pas offrir aux étudiants de niveau secondaire et collégial des cours sur les lois du travail (LNT, LSST, etc.), leurs droits et leurs obligations.

Autre aspect important à retenir : c'est dans la fonction publique qu'il y a le plus de précarité d'emploi au Québec! Les gouvernements ainsi que les municipalités devraient pourtant être les premiers à montrer l'exemple en terme de saine gestion de l'emploi. Ils devraient travailler à créer plus de stabilité en emploi, conserver et transmettre l'expertise, le tout au bénéfice des citoyens!

Finalement, la journée s'est conclue avec une courte conférence du Ministre des finances du Québec, Raymond Bachand qui nous a entretenus sur l'avenir financier du Québec et les débats que les jeunes devront faire pour savoir quel genre de société ils souhaitent pour le Québec de demain.

En terminant, tout au long de la journée, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec plusieurs intervenants sur les enjeux des jeunes et leur avenir au sein de notre société et du mouvement syndical, ce qui fut fort enrichissant. Nous avons surtout abordé les problèmes vécus dans le secteur municipal tels que la précarité d'emploi, la difficulté de mobiliser et d'intéresser les jeunes à la vie syndicale et sur les façons pour eux de contribuer à la vie politique en général. Pour plus d'informations sur le CCJ nous vous invitons à visiter leur site web au www.ccjeunes.org

— Christopher Sayegh



Suite et fin de l'entrevue réalisée avec Charlotte Thibault, Présidente du Conseil des Montréalaises

Des outils pour atteindre l'égalité des sexes



Michèle Blais, agente d'information au SFMM (SCFP)



ans le dernier ColBlanc, nous nous sommes entretenus avec la présidente du Conseil des Montréalaises. Cette femme d'influence, à la tête d'une instance consultative qui

origine de la volonté de l'Administration municipale de répondre aux demandes des groupes de femmes et aux engagements pris lors du Sommet de Montréal, en 2002, détient une large expertise, entre autres, en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et fait figure de proue en matière de condition féminine tant au Québec que sur la scène internationale.

Nous avons exposé dans le numéro précédent, la nécessité et les avantages à recourir à l'ADS, cet outil fort pertinent pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais ce n'est pas le seul outil à notre portée. Dans la suite et la fin de cet entretien, nous élaborerons sur les autres moyens d'atteindre l'égalité entre les sexes, objectif qui nous concerne tous.

Où va l'argent ?

Un budget, qu'il soit national ou municipal, reflète les priorités sociales et économiques d'un gouvernement ou de décideurs. C'est à travers les budgets que ce traduisent les politiques et les programmes en termes d'allocation des ressources.

Selon Simel Esim, spécialiste de ces questions au Bureau régional pour les pays arabes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), « la formulation d'un budget à l'aide des pratiques économiques classiques peut sembler neutre en termes de genre. Bien qu'il n'y est pas fait référence aux différents droits, responsabilités et capacités des femmes et des hommes dans la société, les allocations budgétaires transmettent et reproduisent néanmoins des partis pris en genre à travers toute une société. »

Examiner les budgets sous la loupe des genres « permet donc d'identifier des manques et des décalages entre l'accès et la distribution des ressources publiques. Il ne s'agit pas de budgets formulés séparément pour les femmes et les hommes. Au contraire, l'objectif de l'analyse genrée des budgets est de redéfinir les priorités et d'allouer des ressources pertinentes qui répondent aux besoins de toutes les sections de la population, en prenant en compte de façon explicite la position désavantagée des femmes. Les budgets sensibles au genre permettent de promouvoir l'équité et l'efficacité », explique Mme Esim dans un article publié janvier 2000.

Pour Charlotte Thibault, le budget genré consiste à analyser le budget d'un programme pour voir comment l'argent y est réparti, à qui cet argent va bénéficier?

Par exemple, si on décide d'introduire une taxe pour les locataires à Montréal. Il faut voir d'abord qui sont les locataires? Est-ce que les femmes sont majoritairement propriétaires? Non. Les données démontrent qu'elle sont surtout locataires. L'analyse consistera ensuite à évaluer quel type de femmes ou d'hommes vont devoir acquitter cette taxe. C'est de ça dont on parle lorsqu'on parle de budget genré. « C'est de voir, par rapport aux revenus et par rapport aux dépenses, comment les ressources sont allouées », poursuit madame Thibault.

Dans notre exemple, il est fort probable que cette taxe touchera davantage les femmes pauvres, une mesure aux conséquences dramatiques pour cette tranche de la population montréalaise.

Les femmes paient le déficit

Mme Thibault poursuit en citant un autre exemple. « Au fédéral, pour la période Chrétien-Martin, alors que j'étais présidente d'une association qui a analysé des budgets, nous avons constaté que pendant toute une période, on a procédé à des réductions majeures pour enrayer le déficit fédéral. Ces diminutions ont touché principalement le secteur des services sociaux, soit le filet de sécurité sociale très utilisé par les femmes. Quand sont arrivés les surplus budgétaires, le gouvernement s'est mis à investir dans la Défense et dans une série de secteurs beaucoup moins utilisés par les femmes. À la lumière de notre analyse on a pu affirmer que le déficit a été, en partie, remboursé sur le dos des femmes. »

À quand un budget municipal genré ?

« Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on élabore ce type de budget », explique Mme Thibault. « On peut commencer graduellement, étape par étape. On pourrait débiter par un budget d'un arrondissement pour ensuite le faire pour l'ensemble de la Ville. C'est sûr que ce n'est pas pour l'an prochain. Mais, comme à l'instar de plusieurs grandes villes européennes comme Munich, Vienne ou Londres, qui ont une partie de leur budget genré, graduellement on va en venir à dresser ce type de budgets à Montréal. »

« Ce n'est jamais simple », confie Charlotte Thibault. « Peu importe le gouvernement, le secteur des affaires, des finances est un milieu très conservateur. Faire des changements n'est pas facile. Mais en même temps, il faut trouver des moyens, des façons d'expliquer les choses et d'y aller par étape. Je crois que tout est possible. Quand on a commencé à parler d'équité salariale, je me souviens, ceux qui en parlait avait l'air à côté de leurs pompes. Maintenant on a adopté une loi et l'équité salariale s'applique. Donc, je suis de celles qui croient l'ADS va se faire et que, par conséquent, nous allons voir poindre les budgets genrés. »

Représentativité des femmes aux postes de pouvoir

Un autre moyen efficace pour atteindre l'égalité des sexes réside dans l'élection de femmes au pouvoir. Le 1^{er} novembre dernier, près de 40 pour cent des populations des dix plus grandes villes du Québec, sont sorties voter. Un taux acceptable, selon le DGEQ, Marcel Blanchet qui explique en partie les résultats par le « cynisme de certains électeurs devant les révélations sur le financement illégal et l'octroi de contrats dans certaines municipalités. Le taux de participation est quand même acceptable compte tenu de toute cette situation. »

Pour Charlotte Thibault, un autre facteur a pu jouer, soit la méconnaissance des citoyens vis-à-vis leur arrondissement. « Les arrondissements c'est tout nouveau. Il y a tout un travail à faire pour que les

citoyens s'identifient à un arrondissement comme ils s'identifient à un comté provincial. Souvent ils ne savent pas le nom de leur conseiller municipal. Ils ne se sentent pas interpellés, à part pour les sujets comme le déneigement. Il y a un désintéressement par rapport aux questions municipales et pas seulement pour Montréal. C'est général au Québec. »

Le 1^{er} novembre dernier, 103 candidats ont été élus à un poste de conseiller municipal ou à la mairie d'un arrondissement. De ce nombre, 40 sont des femmes et 63 des hommes.

Le Conseil des Montréalaises a salué la composition quasi paritaire du comité exécutif de la Ville composé de 45 pour cent de femmes, soit une augmentation de 18 pour cent par rapport au précédent. Un pas en avant en faveur de l'égalité des sexes.

Un tout petit pas, tout de même puisque le SFMM croit que tant que l'on confiera la responsabilité de la culture, du patrimoine, du développement social et communautaire, de la famille et des aînés, des communautés d'origines diverses, etc. aux femmes, il n'y aura pas de véritables avancées. Ce n'est que lorsqu'on leur confiera l'administration générale des finances, du développement durable, de l'environnement, des services aux citoyens, du développement économique, des infrastructures et de la voirie ou de l'urbanisme que l'on pourra envisager une réelle égalité des sexes. L'argent, le réel pouvoir, réside encore entre les mains des hommes.

Les femmes et l'emploi

Finalement, à ma question : quel conseil donneriez-vous à votre nièce (elle a 11 ans) si elle souhaitait faire carrière au sein de la fonction publique municipale? Mme Thibault a répondu que si c'était un métier, elle n'hésiterait pas à l'encourager vers un secteur non traditionnel, plus payant.

« Même si ce n'est pas simple » avoue-t-elle. « Il y a des secteurs où c'est plus difficile que d'autres, parce qu'on est seule et parce que les femmes ne sont pas encore bien nombreuses à y évoluer. Elles doivent subir les quolibets ou les remarques de collègues. » Et si cette nièce réalisait des études universitaires? Mme Thibault n'hésiterait pas « à l'orienter vers des secteurs plus masculins comme l'administration, les finances ou l'ingénierie, secteurs où les femmes sont encore en nombre insuffisant », déplore-t-elle.

« Il y a un réel travail accompli pour essayer de faire élire des femmes (politique) mais aussi pour nommer des femmes au sein des différentes commissions de la ville et des commissions des arrondissements. Que ce soit à la commission des finances et services administratifs et capital humain, où les membres étaient tous des hommes, ainsi qu'à la commission des finances et de l'administration (liste fin janvier 2009), là aussi tous des hommes, il est nécessaire que des femmes puissent faire partie de ces instances si on veut des budgets genrés. C'est là où il se prend des décisions importantes et nombreuses. J'encouragerais donc ma nièce à opter pour le secteur des finances », conclue-t-elle.

On ne va pas chercher les femmes

Pourquoi? Le bassin de candidatures est

moins grand que celui des hommes. Il y a moins d'élues. « Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas énormément de femmes compétentes » précise Charlotte Thibault.

L'approche sociétale consiste à s'assurer de la nomination de femmes et pas seulement de femmes blanches mais aussi de femmes issues de minorités visibles, de communautés culturelles. On doit les nommer à toute une série de postes parce que c'est cela qui va faire la différence. Les petites filles auront alors des modèles féminins et la possibilité de se dire que c'est possible d'atteindre ces fonctions. C'est important que la fonction publique et les élus reflètent la réalité municipale. Quand la représentativité est assurée, la qualité des décisions est bonifiée. On gagne tous à plus de diversité.

D'où la nécessité d'aller chercher les femmes. Ce n'est pas un stéréotype, mais la réalité. Les femmes ont besoin d'être très, très sûres d'elles pour se présenter. Les hommes sont naturellement, de façon générale, assez sûrs d'eux.

« J'ai vérifié dans le secteur municipal, scolaire, au gouvernement fédéral ou provincial, j'ai parlé avec des chefs de partis à différents niveaux, on me dit tout le temps j'ai plusieurs hommes qui veulent se présenter mais les femmes... il faut faire du recrutement, c'est long et c'est difficile », poursuit Charlotte Thibault.

Selon elle, dans le secteur municipal, l'implication féminine représente moins de contrainte dans le sens où elles n'ont pas besoin de déménager contrairement à d'autres niveaux de gouvernement. Les femmes sont encore traditionnellement souvent responsables de la famille, des enfants et cela joue quant à savoir si elles vont se lancer ou non. Moins riches financièrement que les hommes, elles disposent d'un réseau moins étendu pour solliciter des fonds en vue de poser leur candidature. Cela aussi constitue un facteur important. Parce qu'il faut faire une levée de fonds pour se présenter en politique. Alors quand votre réseau est pauvre, cela devient plus difficile.

Personne n'est contre l'égalité des sexes

Une valeur démontrée au Québec particulièrement lorsque l'on parle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, on ne peut passer outre la sempiternelle résistance au changement. Selon Mme Thibault, « il y a encore une proportion de la population qui ne croit pas à l'égalité. La majorité y croit mais... de la même façon qu'on peut croire à l'égalité sur le plan des communautés culturelles, des minorités visibles, il y a encore de la résistance. On doit également faire face au discours que tout a été fait en matière d'égalité des sexes, que tout est arrivé. Lorsqu'on examine les chiffres, d'où l'utilité de l'ADS, on s'aperçoit que sur le plan légal l'égalité est atteinte mais dans la réalité, c'est autre chose », conclue-t-elle.

Il y a encore un grand bout à faire et il ne faut mettre de côté aucun moyen qui puisse corriger la situation et amener, dans nos milieux de travail comme dans la société, une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Nous avons tous un rôle à jouer dans l'atteinte de cet objectif.

La route : un roman à (re)découvrir !

Jean-René Usclat, agent d'information et membre du comité du journal

« Quand il se réveillait dans les bois dans l'obscurité et le froid de la nuit il tendait la main pour toucher l'enfant qui dormait à son côté. Les nuits obscures au-delà de l'obscur et les jours chaque jour plus gris que celui d'avant. Comme l'assaut d'on ne sait quel glaucome froid assombrissant le monde sous sa taie. »



insi débute l'extraordinaire roman post apocalyptique de Cormac McCarthy, œuvre pour laquelle il reçut fort justement le Prix Pulitzer ainsi que le James Tait Black Memorial

Prize en 2007.

Certains ont sans doute déjà eu le bonheur de le lire puisqu'il est paru dans sa traduction française en 2008 aux Éditions de l'Oliviers (collection Points). Pour ma part, c'est un peu par hasard que je suis tombé sur ce petit bijou. Et comme les hasards sont parfois « objectifs », son adaptation cinématographique arrive en salle au moment où j'écris ces lignes. Ce n'est toutefois pas pour le film réalisé par John Hillcoat — qui jusqu'ici a reçu des critiques fort mitigées des médias montréalais — que je souhaite vous faire partager mon coup de cœur, mais bien pour ce merveilleux roman.

Voyage initiatique en mode survie

À la fois dur et tendre, le récit de McCarthy se déroule dans un univers sombre, sans soleil, sur une terre brûlée mais glaciale. Les animaux n'ont pas survécu et les arbres y sont agonisants. Tout au long du roman, on suit les difficiles pérégrinations d'un père et de son fils, « *l'homme et le petit* », qui cheminent vers le Sud, fuyant le froid et avec pour seul objectif leur survie. On apprend par réminiscences que la mère a choisi de ne pas affronter ce cauchemar et s'est envolée la vie.

Découpée en « tranches de route », cette fable philosophique reprend des thématiques chères à l'auteur : la violence des hommes, le combat entre le Bien et le Mal et la déshumanisation de nos sociétés. On ne se sait rien de ce qui a pu se produire pour en arriver là, mais de toute évidence la population humaine est réduite à sa plus simple

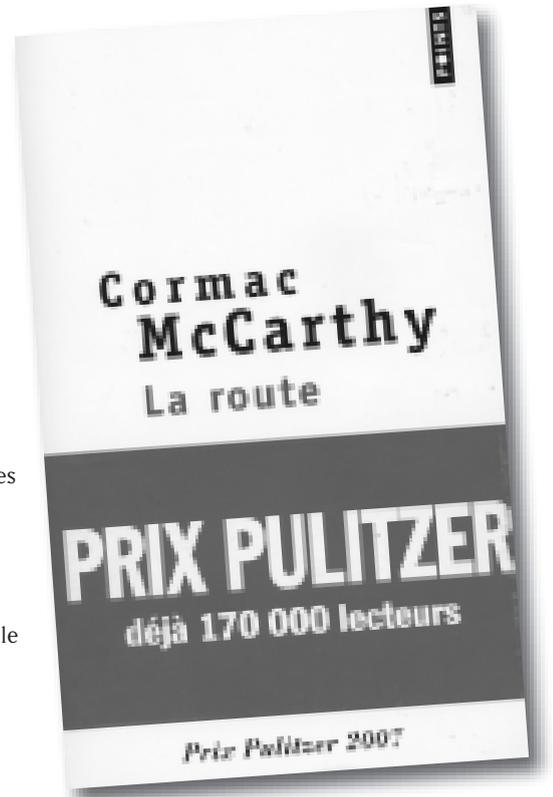
expression sur la surface de la terre.

L'homme et l'enfant ont faim et soif, ils souffrent du froid et surtout, ils ont peur. Car dans ce *no man's land*, surgissent parfois fuyards, mercenaires et pillards qui n'hésitent pas à pratiquer le cannibalisme pour se nourrir.

Liens de sang et d'amour

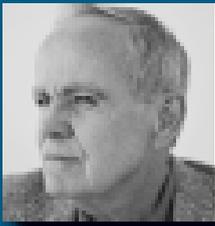
C'est pourtant le lien viscéral et l'amour qui unissent le père et le fils qui restent au centre de cette œuvre. L'amour inconditionnel d'un père envers son fils, tout comme la confiance et la franche candeur de ce dernier envers son père illuminent l'atmosphère grise et menaçante de ce monde détruit. Entre eux, les dialogues sont empreints d'une poésie et d'une tendresse auxquelles il est impossible de rester insensible, à plus forte raison lorsqu'on est un père soi-même.

Suivre « *l'homme et le petit* » sur cette route menant à tous les possibles est, pour le lecteur, une invitation à se questionner sur l'être humain, ses instincts et ses pulsions. Pour survivre, père et fils devront choisir



entre égoïsme et entraide, ils seront confrontés à la tentation du suicide et rongés par les dilemmes moraux.

Je ne vous dévoilerai pas ce qu'il y a au bout de la route, et au fond ce n'est pas ce qui importe, mais je peux vous affirmer qu'il vaut la peine de la prendre, ne serait-ce que pour mieux appréhender notre humanité face à un éventuel cataclysme.



Cormac McCarthy est né en 1933 au Rhodes-Island (É.U.) sous le nom de Charles McCarthy. Il vit actuellement à Santa Fe au Nouveau-Mexique. Souvent comparé à William Faulkner, il est aussi l'auteur des romans suivants : *Le Gardien du verger* (1965), *L'Obscurité du dehors* (1968), *Un enfant de dieu* (1974), *Suttree* (1979), *Méridien de sang* (1985), *De si jolis chevaux* (1992), *Le Grand Passage* (1994), *Des villes dans la plaine* (1998) et *Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme* (2005), adapté au cinéma en 2007 par les frères Coen sous le titre *No Country for Old Men*.

ACTUALITÉS

Le chiffre à retenir

400. En 2009, le salaire des patrons, aux États-Unis, est 400 fois plus élevé que le salaire moyen d'un employé! Et la situation est sensiblement la même en Europe. « *En moins d'une journée, un superpatron canadien gagne autant que son employé en une année. Aux États-Unis, quelques big boss ayant dépassé le seuil du « un pour mille » engrangent le salaire annuel d'un employé avant leur petit-déjeuner du jour de l'An.* »

À quand un réel partage de la richesse?

Source : Lapresse Affaires, juin 2009 et

Le Devoir, 31 janvier 2009

Secteurs public et parapublic Portrait affligeant de la rémunération

Selon une enquête de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiée le 26 novembre dernier, les salaires versés dans la fonction publique et dans les réseaux de la santé et de l'éducation sont inférieurs de 8,7 pour cent à ceux versés dans les autres secteurs de l'économie, pour des emplois comparables. Cet écart salarial s'élargit d'année en année : l'ISQ chiffrait le retard du secteur public à 7,7 pour cent, l'an dernier. Le secteur public a donc perdu du terrain au cours de la dernière année, et ce, malgré la récession qui a été source

d'appauvrissement pour de nombreux salariés du secteur privé.

En comparant les salaires versés dans les entreprises syndiquées du secteur privé, le retard du secteur public s'élève à 12,4 pour cent. Pour le Front commun SISP-CSN-FTQ, ce rapport présente un portrait affligeant des retards dans la rémunération des employés des secteurs publique et parapublic au Québec et confirme la justesse et le réalisme des revendications portées par les 475 000 employés de l'État.

Source : communiqué émis par le service de l'information de la FTQ, 26 novembre 2009

Cols bleus de Lévis Pour la grève générale

Sans contrat de travail depuis le 30 décembre 2007, c'est dans une proportion de 98,5 pour cent que les Cols bleus de cette municipalité de la région de Québec ont voté en faveur d'un mandat de grève générale illimitée à déclencher au moment opportun. Leur bataille porte sur toute la question salariale alors qu'ils souhaitent une nouvelle structure plus équitable que celle héritée des anciennes villes d'avant les fusions.

Source : communiqué émis par le service de l'information du SFCP-Québec, 25 novembre 2009-12-07

Hydro-Québec D'attente et de ... patience

Depuis le 6 novembre 2009, près de 250 postes aux services de la clientèle et de recouvrement ont été abolis chez Hydro-Québec. Les emplois perdus touchent toutes les régions du Québec.

Claude Arseneault, président du Syndicat des employés de techniques professionnelles et de bureau (SCFP-2000), s'est dit assuré que la qualité du service va se détériorer, que les dossiers en retard s'accumuleront et que les gens attendront encore plus longtemps au téléphone.

Selon lui, Hydro-Québec trompe la population sur le temps d'attente. Il signale qu'afin d'atteindre une cible d'attente maximale de 120 secondes, la société d'État demande aux employés de noter le problème du client et de traiter leur dossier plus tard. Bien que cette stratégie provoque une réponse plus rapide, les problèmes ne sont pas réglés pour autant. Toujours selon le dirigeant syndical, l'entreprise est encore aux prises avec le retard accumulé en 2008 même si depuis le début de 2009, 28 838 heures ont été payées en temps supplémentaire à cet effet.

Source : communiqués émis par le service d'information du SFCP-Québec, 10 novembre 2009



Des mots qui font suer Relever de nouveaux défis



Gérald Brosseau, responsable du comité du journal



ette expression galvaudée est, à mon avis, utilisée à mauvais escient. Ainsi, dans le monde du travail, lorsqu'une personne obtient une promotion il est habituel d'entendre des phrases comme « *Bonne chance avec tes nouveaux défis* ». Or, cette

personne ne part pas relever de nouveaux défis, elle change tout simplement d'emploi pour toutes sortes de raisons, dont la moindre n'est certes pas d'améliorer son sort... et son groupe de traitement!

Que dire du précédent? Et de l'ancien défi, le passé date? Et du suivant qui en sera un autre? Pour ma part, je crois que le seul fait de subvenir à ses besoins dans nos sociétés relève souvent du défi. J'ajouterai que vivre est finalement le seul véritable défi que nous devons affronter, et seul en plus!

Relever de nouveaux défis, c'est comme dire que les autres ne comptent plus. Allez hop! À la poubelle... On oublie, on passe à un autre défi à relever! De même lorsque l'on prend sa retraite. Aux oubliettes les collègues, le boulot, les bureaux, on passe à un autre défi : réussir sa retraite!

Parfois, on se réoriente, on change de cap, mais on continue à vivre et l'on oublie surtout pas les choses que l'on a faites, les gens que l'on a fréquentés, les amis et les collègues. Mais les défis eux, qu'en reste-t-il?

À NOTER À VOTRE AGENDA

Égalité hommes-femmes et liberté de religion

Dans la foulée de la politique gouvernementale, tant provinciale que municipale, pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour que l'égalité de droits devienne une égalité de faits, on entend parler, depuis un bon moment déjà, d'accommodements dits raisonnables.

Les demandes, souvent justifiées pour des raisons religieuses, mettent parfois en péril le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le Comité de conditions de vie et de travail des femmes du Conseil régional Montréal Métropolitain FTQ, vous convie à participer à une soirée qui abordera le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes et la liberté de religion.

Trois femmes, trois points de vue

Alexa Conradi, présidente de la *Fédération des femmes du Québec (FFQ)*, exposera la position de la FFQ. Diane Guilbault, auteure de *Démocratie et égalité des sexes*, présentera son point de vue tandis que Danielle Lamy, conseillère au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) traitera des aspects juridique et syndical de ce sujet.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le lundi, **25 janvier 2010**, à la salle Louis-Laberge de la Tour FTQ située au 565, boulevard Crémazie Est, 2^e étage. Sous forme de souper-conférence, l'événement débutera à 17 h 30 pour se terminer vers 20 h 30.

Ouvert à tous, il faut toutefois s'inscrire préalablement, au coût de cinq dollars, en téléphonant au 514 387-3666. Le stationnement sera disponible dans l'édifice du Fonds de solidarité FTQ : entrée située rue Lajeunesse (côté ouest de la rue) et sera gratuit sur présentation de votre billet de stationnement à l'accueil pour validation.

Chronique CRIC

La liste noire des « échangistes de cadeaux »



Christine Vallée, membre du comité du journal



oël, qu'est-ce que Noël? Pour certains, c'est un moment de retrouvailles et de réjouissances. Pour d'autres, c'est la tourtière de *matante*, la dinde de *môman*, le lait de poule trop corsé de *mononc'* et tout un tas de petites gâteries comme celles-là, attendues toute l'année. C'est pour certains, un voyage dans le Sud, loin de tout ce qui est rouge, vert ou lumineux et qui fait « ho-ho-ho ». En fait, comme le dit si bien Calvin Coolidge « *Noël n'est ni un jour ni une saison, c'est un état d'esprit* ». Et cet état d'esprit peut bien sûr devenir ce que l'on souhaite qu'il soit.

Pour moi, Noël c'est un peu tout ça... La tourtière, la dinde, les biscuits, les cadeaux, les vieux vinyles de Bing Crosby qu'on écoute en buvant un bon lait de poule assis devant un sapin tellement illuminé que, si on le regarde trop longtemps, il y a de fortes chances qu'on perde la vue pendant trois jours minimum. Il n'y a qu'une seule chose qui me titille pendant ce merveilleux temps de l'année, un seul petit hic qui réussit à m'angoisser même s'il est à prévoir par sa redondance annuelle. Un détail insignifiant qui revient me hanter à chaque Noël : L'ÉCHANGE DE CADEAU! (*lire sur un ton grave et dramatique*)

Ok, je n'ai rien contre l'échange comme tel, j'adore le principe, mais soyons honnêtes, le *modus operandi* de celui-ci est toujours à peu près le même. Donc au bout de quelques années de pratique, se dégagent des constantes et des caractéristiques chez les « *échangistes de cadeaux* », et là je ne parle pas de nos politiciens qui n'ont même pas la décence d'emballer leurs cadeaux et se contentent de vulgaires enveloppes brunes aux mépris de toutes règles.

Typologie de l'échangiste de cadeaux

Il existe plusieurs types « *d'échangistes de cadeaux* », j'en ai répertorié quelques uns pour vous fidèles lecteurs. Commençons par la « *facile* ». C'est bien sûr la personne que tous souhaitent piger, elle n'est pas compliquée et aime tout ce qu'on peut lui offrir. Il y a évidemment « *le gratteux* », celui dont on espère qu'il ne nous pige pas! Car nous savons tous que « *le gratteux* » achète toujours un cadeau bien en dessous de la valeur

fixée par le groupe, tout en essayant de nous convaincre du contraire. Il y a aussi « *le collectionneur* », c'est celui à qui tout le monde offre toujours le même genre d'objet puisqu'il les collectionne. Vient ensuite le « *paresseux* », qui possède une façon bien particulière de magasiner : il arrive au centre commercial, entre dans le premier magasin qu'il voit, achète la première chose de la valeur fixée, la fait emballer à la caisse et ne se demande JAMAIS si son cadeau va vraiment plaire à la personne pigée. Il y a également « *le gonflable* », c'est celui qui ne respecte pas le budget imposé. Si le cadeau doit avoir une valeur de 20 \$, il est certain qu'il en achètera un qui en vaut le double, voire le triple, histoire de nous faire sentir radins! On trouve aussi parfois « *le bricoleur* », qui comme son nom l'indique adore bricoler. Son slogan : pourquoi acheter un cadeau quand je peux en fabriquer un. Et selon ses talents, les bricolages ne sont pas toujours très réussis! Puis il y a le « *rationnel* », celui pour qui un cadeau ne doit pas être quelque chose de plaisant mais bien quelque chose d'utile, c'est probablement pourquoi année après année, peu importe qui il pige, l'heureux élu débarrera un ensemble de 25 tournevis. Finalement, il y a « *le resquilleur* », il s'agit de celui qui a reçu un cadeau dans un autre échange, le remballage et vous le refile en espérant sincèrement que vous n'y verrez que du feu, ce qui est souvent le cas après quelques verres!

Bien que cette typologie soit rédigée au masculin, vous aurez compris mesdames que ces catégories s'appliquent également à nous toutes. Il est donc plus que probable que vous y reconnaissez quelqu'un de votre entourage ou de votre famille. Toutefois, la vraie question c'est plutôt quel genre « *d'échangiste* » êtes-vous? Si ça peut vous rassurer, je fais partie de cette liste, et non je ne vous divulguerai pas le type qui me représente le plus. Pathétique? Pour certains sûrement, moi je crois plutôt que ça fait partie du jeu. Et même si l'échange de cadeaux me fait angoisser année après année, je suis toujours la première à y participer. D'abord parce que je trouve que c'est une de nos belles traditions, et surtout parce que je n'ai pas encore eu la chance de recevoir mes 25 tournevis!

Joyeuses fêtes à tous. On se revoit l'an prochain.

Pas facile le choix cette année!



line Horvath 109

Cuba post-pétrole : Si, Si, Si !



orsque j'ai soumis mon texte sur le pic pétrolier à notre agente d'information, Michèle Blais, elle m'a demandé ce qu'étaient les solutions aux problèmes soulevés. Eh bien, voici quelques unes de ces solutions.

Il y a le modèle des villes et des communautés en transition dont l'article publié dans le *ColBlanc* septembre-novembre 2009 (Volume 43, no 4) faisait mention. Il y a la décroissance conviviale dont nous parlera Serge Mongeau dans une prochaine parution. Ajoutons aussi l'agriculture viable dont nous entretiendra le physicien Patrick Déry; les solutions individuelles, communautaires et gouvernementales décrites dans les livres de Richard Heinberg; la permaculture, un système de production de nourriture — surtout en milieu urbain — nécessitant peu d'énergie et finalement l'indépendance énergétique. Je diffuserai, dans une édition prochaine du *ColBlanc*, un entretien sur ce sujet.

L'indépendance énergétique : des tonnes de projets

Normand Mousseau, physicien, a écrit sur le thème de l'*Indépendance énergétique du Québec* et le Rassemblement national des conseils régionaux de l'environnement tiendra une consultation nationale, en 2010, sur le projet *Québec sans pétrole*. Équiterre (cet organisme qui s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires) vient de publier un document s'intitulant *Pour un Québec libéré du pétrole en 2030*.

Et enfin MCN21 (*Maîtres chez nous, 21^e siècle*, un projet québécois de société, dirigé par l'environnementaliste Daniel Breton, pour l'avenir énergétique du Québec et mis sur pied par des environnementalistes de la première heure qui ont reçu l'appui de Thomas Mulcair du NPD, de Guy Rainville, chef du Parti vert du Québec, d'Amir Khadir, député de Québec solidaire, ainsi que de Scott McKay et Stéphane Bergeron du Parti québécois) vient de publier son ouvrage *Maître chez-nous 21^e siècle*, pour viser l'indépendance énergétique au Québec de toute énergie polluante importée ou non.

Toutefois, il n'y a qu'Équiterre qui aborde l'importante question de l'agriculture et, à petite dose, le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES), par prudence, pour ne pas faire peur aux gens. Comme on peut le constater, on est « gras dur » en termes de projets.

Nos voisins d'en d'sous ont, eux aussi, quelques beaux projets en cette matière. Je vous les souligne puisqu'ils ont du sens pour nous qui sommes aussi d'Amérique.

D'abord, *Carbon Free and Nuclear Free*. A

Road Map for U.S. Energy Policy de Arjun Makhijani. La docteure Hélène Caldicott, une militante anti-nucléaire, médecin australienne qui s'est méritée le Prix Nobel de la Paix en 1985 et qui a fondé l'association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, a demandé à Arjun Makhijani, physicien nucléaire, directeur de l'Institut de Recherche sur l'Énergie et l'Environnement et spécialisée en physique nucléaire, de démontrer que les États-Unis pouvaient se passer du pétrole et du nucléaire. Ce dernier a d'emblée affirmé qu'il ne croyait pas que cela soit possible. Madame Caldicott a alors insisté pour qu'il fasse ce travail et a été jusqu'à lui fournir un an de salaire pour qu'il s'y consacre en paix. À sa plus grande surprise, le Dr Makhijani a trouvé que les États-Unis pouvaient se passer de ces « drogues ».

Deuxièmement, *A Real New Deal*, de Richard Heinberg et un collectif de *L'Institut Post-Carbone*. À la différence du livre précédent, qui inclut l'agriculture et qui s'adresse au Président Obama, il s'agit-là d'une proposition globale pour une indépendance énergétique américaine. Malheureusement, cette proposition arrive avec ... 32 ans de retard sur la proposition du Président Carter (en 1977) de mettre l'équivalent d'un effort de guerre pour se départir de la dépendance au pétrole. En effet, le Président Carter avait fait installer des panneaux solaires sur le toit de la Maison Blanche. Seulement, dès l'accession au pouvoir de Ronald Reagan, ce dernier s'est empressé, dès son arrivée, de les retirer!

À cet effet, ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant d'installer sur le toit de l'Hôtel de Ville de Montréal, actuellement en rénovation, une éolienne ou un panneau solaire ou encore un jardin et une serre pour l'hiver (ou tous ces projets à la fois)? Ainsi, à titre de symbole du désir de viabilité, ou de ville membre des « Maires pour la paix » — il en existe 3000 — et des « Villes pour la protection du climat », Montréal pourrait passer du discours à l'action en matière d'énergie propre. Cela serait une bonne idée, selon un professeur conférencier de sociologie venu nous entretenir, cet été, dans le cadre du cours d'agriculture urbaine, auquel j'ai assisté.

Et Cuba alors...

Ce que je viens d'énoncer relève du domaine des projets tandis que Cuba constitue une véritable expérience, en grande partie déjà réalisée, et qui connaît un succès.

Le *World Wildlife Fund* considère Cuba comme étant la nation la mieux éduquée, la plus en santé et la plus écologique de la planète. La Suède lui a décerné, en 1999, le prix Nobel alternatif nommé le *Right Livelihood Award*, pour l'état avancé de son agriculture organique. La situation n'a toutefois pas toujours été aussi

rose (ou verte!).

L'expérience de Cuba est pertinente puisqu'elle peut nous servir de modèle,

malgré des différences climatiques et culturelles entre nos deux sociétés.

Que s'est-il donc passé ?

Au début de 1990, la dissolution de l'Union Soviétique a eu pour effet de cesser la livraison de pétrole à Cuba. Cela a provoqué une crise pétrolière artificielle, avec des conséquences importantes. On a appelé cette période, la période spéciale en temps de paix. Du jour au lendemain, les Cubains ont essuyé une réduction de l'ordre de 50 pour cent de la quantité de pétrole disponible.

Remarquez que la même chose s'est produite pour la Corée du Nord. Seulement ce pays a choisi de ne rien changer à ses façons de faire. Depuis, son système agricole industriel n'étant que chimique et basé sur le pétrole, une crise alimentaire sévit. Selon un article de *Jes Magazine*, sa production céréalière a chuté de 50 pour cent. Le pays a connu des famines et des centaines de milliers de personnes sont littéralement mortes de faim, écrit Tony Boys, dans *North Korean Food Crisis*, publié en 2004.

Seulement Cuba a opté pour faire les choses différemment. Ainsi, à la suite de la pénurie de pétrole, les exportations et les importations ont chuté de 80 pour cent et n'ont presque pas augmenté depuis, selon les dires d'un représentant de l'ambassade Cubaine à Ottawa, fin octobre. Bien que ce pays du Sud ait connu la famine, que des gens ont maigri en moyenne de 20 livres et que l'on a aussi recensé une recrudescence des cas d'anémie ainsi qu'une augmentation de cas de cécité, entend-t-on dans le vidéo *The Power of Community : How Cuba Survived Peak Oil*, disponible chez www.communitysolutions.org. Cuba a entrepris une révolution énergétique, en 2006, décidée par Fidel Castro, qui viendra à bout des problèmes soulevés par cette pénurie.

Le pétrole n'est pas irremplaçable

Avant la pénurie, quatre centrales productrices d'électricité fonctionnaient au pétrole. Sans fuel, ni électricité. C'est 4000 centrales de génération d'électricité régionales, petites, décentralisées et actionnées par le solaire et le vent qui ont été déployées. En misant sur l'utilisation d'ampoules moins énergivores, on a opté pour une grande efficacité énergétique. Les appareils comme les réfrigérateurs, les ventilateurs, les poêles, etc. ont été changés. Vingt-huit mille travailleurs sociaux ont parcouru le pays pour aider la population à effectuer ces changements. L'électrification des régions rurales se fait désormais au solaire. Récemment, 2364 écoles primaires ont reçu des panneaux solaires. Le chargé des communications de l'ambassade Cubaine m'a avoué que cela constituait une opération très dispendieuse.

Je lui ai dit que l'architecte écologiste William McDonough a été engagé par la Chine pour créer environ huit villes complètement solaires afin de loger 400

millions de Chinois favorisant la production de nourriture sur les toits et l'utilisation du gaz produit par les déchets humains pour la cuisson. Cet architecte raconte que c'est-là un véritable cadeau que la Chine offre à l'Humanité toute entière puisque cette décision fera baisser de beaucoup le prix des panneaux solaires — sans compter les effets positifs sur l'environnement!

En ce qui a trait au transport, je dirai que Cuba a acheté des millions de vélos de la Chine et qu'un moyen de transport public pour 300 personnes a été développé. Pour notre situation, les livres de Normand Mousseau

sont explicites.

La production de nourriture

L'exemple cubain est essentiel pour nous, car son agriculture était, comme la nôtre, industrielle et basée sur l'utilisation du pétrole.

Vers 1993, une équipe australienne de permaculteurs est venue aider. J'ai tenté de connaître, avant la date de tombée de cet article, les dessous de cette belle histoire, mais sans succès.

Qu'entend-t-on par permaculture? Il s'agit de la production de nourriture à petite échelle et recourant à peu d'énergie. C'est un système agro-écologique systémique, c'est-à-dire global et multi facettes comme par exemple le fait de tenir compte de l'architecture. Un centre de démonstration a été créé à la Havane et l'agriculture urbaine a été lancée. L'agriculture a ainsi pu se pratiquer sur les toits, les balcons, sur tous les lots vacants, sur d'anciennes places de stationnement au lieu des gazons. Quarante-vingts pour cent de cette production est biologique. Le développement de fertilisants biologiques pour les sols et des bio-pesticides s'est manifesté à un point tel que Cuba exporte actuellement ce type de produits.

Les terres étatiques ont été démembrées et divisées en petits lots pour tout le monde et pour établir de petites coopératives de production et de vente.

Sans tracteurs, que faire ?

Les personnes âgées qui se souvenaient, elles, comment faire avancer des équipes de bœufs, ont été engagées pour enseigner aux jeunes. En prime, les sabots de ces petites bêtes n'endommagent pas les sols, sans compter que les déchets de ces animaux contribuent à fertiliser les sols en minéraux.

Résultat? La Havane produit actuellement 50 pour cent de sa nourriture tandis que les banlieues et les villes avoisinantes atteignent 100 pour cent. Certaines forces présentes chez le peuple Cubain se sont avérées des atouts. Ainsi l'entraide et la coopération spontanées ont fait en sorte que bon nombre de Cubains qui jardinent ainsi donnent les fruits de leurs récoltes aux centres de personnes âgées, à des centres de la petite enfance, aux femmes enceintes. Les Cubains sont optimistes. Il y a un partage de moyens de transport et partage, par exemple, au sein des jardins collectifs, où un grand lopin de terre est cultivé par tous les jardiniers qui se





Claude Saint-Jarre, membre et collaborateur au comité du journal

partagent les fruits de la récolte. Il y a de l'entraide pour le partage du savoir et parfois une partie des récoltes va à une banque alimentaire.

Comme le niveau d'éducation du peuple Cubain est élevé (le taux d'alphabétisation est semblable à celui des États-Unis), cela aide à la compréhension de l'agriculture biologique qui nécessite une foule d'information — quoique mes grands-parents ont fait cela sans être très scolarisés (utilisation d'algues, de poissons et parfois de déchets animaux dans la terre, simplicité et recyclage, à Kamouraska et dans le Madawaska)!

Le système de santé fonctionne bien en permanence, crise ou pas. À Cuba, on compte un médecin pour 167 personnes, soit deux fois plus qu'aux États-Unis. Beaucoup plus qu'ici aussi, je présume. Cuba exporte des médecins à titre d'aide humanitaire. Avec deux pour cent de la

population, Cuba compte 11 pour cent des scientifiques de l'Amérique Latine.

Autre résultat? L'abondance de fruits et de légumes dans l'alimentation a fait en sorte que la santé des Cubains s'est accrue de façon significative. La marche et le vélo ont contribué à augmenter le bien-être physique. La nécessité a enseigné à manger plus de légumes et de fruits... et les Cubains les apprécient maintenant.

Références :

Megan Quinn : *Cuba's Lessons for the World*; *Yes Magazine: Peak Oil in North Korea and Cuba*;

Le discours de 2006 de Fidel Castro publié dans l'article précédent de Megan Quinn; Le DVD *The Power of Community: How Cuba Survived Peak Oil*.

Vive le prix Nobel de la paix !

Claude Saint-Jarre, membre et collaborateur au comité du journal



es 25 et 26 septembre j'ai assisté, en tant que journaliste bénévole, au Congrès des médecins pour la survie mondiale s'intitulant : *L'heure est venue! Guérissons la planète : donnons-nous un avenir viable et pacifique.*

Le conférencier Douglas Roche, écrivain, ancien diplomate, pacifiste ardent et auteur de 19 livres, a encensé Obama, parce qu'il est le premier président américain à s'exprimer résolument en faveur du désarmement nucléaire complet. Le président Obama l'a affirmé lors d'une réunion récente du Conseil de Sécurité des Nations Unies, où il a manifesté un leadership nouveau envers la communauté mondiale. Il a brassé la cage en parlant de la responsabilité morale et légale de négocier et mettre fin aux armes nucléaires.

Les armes nucléaires ne sont pas que des formes d'armements : elles ont le pouvoir de décimer l'environnement naturel qui a, depuis toujours, sustenté l'humanité. Elles peuvent aussi contaminer les populations civiles avec l'explosion, la chaleur et la radiation. Elles peuvent contaminer et détruire la chaîne alimentaire et les écosystèmes qui entretiennent la vie. Un « échange » même partiel, par exemple entre l'Inde et le Pakistan, provoquerait la famine dans le reste du monde, vu l'éparpillement des poussières que l'explosion propulse dans l'atmosphère. Elles bloqueraient suffisamment la lumière solaire pour raccourcir la période nécessaire à la pousse des végétaux dont on se nourrit. Déprimant n'est-ce pas?

Par ailleurs, il est bien évident qu'une ville, si résiliente et si post-pétrolière soit-elle, disparaîtrait en un clin d'œil si ces forces éclataient. À éviter donc.

Il est décourageant d'imaginer ce qu'aurait pu faire pour l'éducation, la santé, pour le développement général, la faramineuse somme de 12 trillions de dollars qui a été dépensée depuis le début pour créer ces armements.

Un sondage international démontre que tout le monde supporte la proposition visant à ce que tous les pays signent le traité qui interdit toutes les armes nucléaires. Mais cette population est trop passive. L'élimination de ces armes nécessite une pression de la part de la société civile mondiale afin d'empêcher qu'elles explosent par choix ou même par accident. Il y a tout de même d'importants mouvements, comme les 3000 maires de *Villes pour la paix* (dont Montréal fait partie) et le mouvement *Global Zéro*. Et avec Obama, l'aspiration à un monde libre d'armements nucléaires devient une stratégie américaine de politique étrangère. La tâche de démanteler cette architecture de guerre froide est herculéenne selon Douglas Roche.

Les médecins pour la prévention de la guerre nucléaire sont heureux de la position d'Obama. Toutefois, les militaires américains ne l'entendent pas tout à fait ainsi. Ils veulent conserver des armes. Pour ce faire, ils « raffinent » la doctrine de la dissuasion et y ajoutent cet élément : les États-Unis doivent protéger leurs alliés. Or, nous en sommes. Donc Monsieur Roche nous demande, nous de la société civile québécoise et canadienne, d'écrire des lettres à nos représentants politiques pour leur signifier que nous ne voulons pas être protégés par des armes nucléaires. Vous pouvez vous renseigner sur le site Internet www.pgs.ca et participer à la campagne *Ican* (International campaign to abolish nuclear weapons). Arrêtons la plus grande menace à la santé publique et souhaitons que le prix Nobel attribué à Obama lui donne une plus grande force encore pour y parvenir. Entraidons-nous et aidons-le en signifiant notre désir d'harmonie.

Pour clore l'assemblée, des médecins ont fait face à la musique en jouant la pièce de Cat Stevens « *Peace Train* » pendant que des images de champignons atomiques défilaient derrière eux. J'ai bien dit derrière!

TRANSACTIONS GRATUITES*

NOUVEAUTÉ dès le 1^{er} janvier 2010



La gratuité des transactions : unique à la Caisse Desjardins du Réseau municipal

Puisque nous sommes dans l'obligation d'abolir le forfait mensuel à 6 \$, nous vous présentons une offre encore plus avantageuse qui sera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2010.

À compter de cette date, les frais de transactions vous seront remboursés annuellement en totalité* si la somme de vos épargnes, de vos prêts et de vos placements avec la Caisse est égale ou supérieure à 25 000 \$ ou si vous êtes âgé de 60 ans ou plus en date du 1^{er} janvier 2010.

Avant le 1^{er} janvier 2010, vous devez donc choisir l'un ou l'autre des sept forfaits à tarif mensuel fixe offerts par Desjardins, en lien avec votre compte d'épargne avec opérations ou compte à rendement croissant, et en avisant l'un de nos agents au soutien téléphonique en composant le **1 800 465.2449**.

Si aucun forfait n'est retenu, les frais de transactions seront facturés à la pièce, avec la même possibilité de remboursement. Le remboursement des frais de transactions est réservé exclusivement aux membres de nos groupes.

C'est Desjardins et encore plus !

*Certaines conditions s'appliquent.

Tous les détails au www.desjardinsmunicipal.com



Desjardins
Caisse du Réseau municipal

La force d'un groupe

Sans frais 1 800 465.2449

Centre de services financiers des pompiers (Siège social) : 2600, boulevard St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 2A4 T. : 514 526.4971 Téléc. : 514 526.0767

Centre de services financiers des cols bleus : 8457, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2M 2G2 T. : 514 274.3325 Téléc. : 514 274.4060

Bilan du sommet pan-qubécois sur les villes et communautés en transition

Claude Saint-Jarre, membre et collaborateur au comité du journal



Le 7 novembre dernier, une centaine de personnes se sont réunies toute la journée pour entendre parler du pic du pétrole, du changement

climatique et surtout du modèle pour y faire face que sont les villes et communautés en transition. L'événement était organisé par le groupe Aliments d'ici, Post Carbone Montréal, le Réseau Québécois pour la simplicité volontaire, le Mouvement québécois pour une décroissance conviviale et le Groupe de Recherche d'Intérêt Public de l'UQAM (GRIP).

Le physicien Normand Mousseau a parlé de ce qu'est le pic du pétrole. Malheureusement, la situation particulière du Québec n'a pu être analysée faute de temps. L'électricité actuellement en surplus, nous aidera à mieux passer au travers d'une réduction de la quantité du pétrole disponible (vu la difficulté à extraire ce qui reste et le coût élevé pour le faire). Mais pas pour l'agriculture. La demande en pétrole est plus grande que l'offre actuellement selon l'agence internationale de l'énergie.

Il y a 70 000 gisements de pétrole dans le monde dont un seul produit 8 pour cent : Gawa en Arabie. Seize autres produisent 25 pour cent. Quatorze de ces gisements sont en décroissance. Rappelons que monsieur Mousseau est l'auteur des ouvrages *Au bout du pétrole* et *L'avenir du Québec passe par l'indépendance énergétique*.

Pour sa part, Michel Durand a fait un historique du mouvement des villes en transition. Cela débute en 2003 avec Richard Heinberg et la création du Post-Carbon Institute. Le film *End of Suburbia* influence ceux qui le voient. Puis, l'auteur Kunstler publie *The Long Emergency*, ouvrage qui analyse la synergie possible de plusieurs crises que pourrait créer une pénurie de pétrole. En Irlande, le permaculteur Rob Hopkins enseigne la permaculture et ses étudiants de Kinsale font le premier plan de descente énergétique. La ville de Totnes commence en 2007 et fait sa marque en plantant beaucoup d'arbres à noix — ce que Gandhi avait recommandé de faire en Inde pour éliminer rapidement la sous-nutrition. Michel, auteur du livre : *Guide de la maison verte*. (la Presse, 2008) a fait pour l'occasion un livret magnifique de 15 pages s'intitulant *Transition Québec*.

De leur côté, les États-Unis ont aussi commencé en 2008 dans le comté de Boulder au Colorado. Pendant qu'au Canada, le Canadian Center for Community Renewal s'occupe de la formation pour comprendre et officialiser ce modèle qui est expérimental, cohérent, robuste et viral, en ce sens qu'il se multiplie rapidement. À ce jour 245 villes dans le monde ont opté pour ce modèle. En Ontario, il y a les villes de Peterborough, Guelph, Dunlan, Victoria, Ottawa et Nelson. Au Québec, Coaticook, Sutton, un peu Boucherville. Le site *villessentransition.net* en parle et il y aura un bilan plus exhaustif bientôt.

Serge Mongeau nous a entretenus des gaz à effet de serre et comment agir concrètement pour les diminuer par l'action afin d'assurer la transition d'une ville hors de l'état de dépendance du pétrole. La situation

est actuellement irréversible et on ne dit pas la vérité pour ne pas effrayer les gens.

Les gens changent par nécessité. Il a également parlé du livre *Green Metropolis* de David L. Owen, qui défie la pensée conventionnelle, en ce qu'il dit que la ville de New-York est la plus écologique puisque c'est là qu'il y a la plus petite empreinte écologique considérant la densité. Peu de gens ont une auto (c'est si difficile de conduire) et il y a moins de déchets. Il reste à rendre le lieu d'habitation agréable pour augmenter la sociabilité et à améliorer les transports collectifs. Serge Mongeau ajoute qu'il est important de casser le lien entre le progrès et la croissance. Le modèle centré sur l'auto est perdant. Nous devons développer un autre type de société où on favorise les échanges. Le modèle des villes en transition est positif, il y a de la

joie, des lieux de vie plus agréables. Il ajoute que nous devons être conscients des conséquences du pic pétrolier car toute la société est fondée sur le pétrole : le transport, l'agriculture, le plastique, les appareils, les tissus, etc. Se départir du pétrole, c'est un peu comme une guerre, en intensité. « À Cuba, suite au blocus, il y a eu un manque de pétrole et un effondrement de l'agriculture » dit-il. La résilience, c'est être capable de résister à la catastrophe facilement. Comment répondre aux besoins des moins riches? Il faudra le faire.

Camille Daum-Lobbo et Charlotte Astier sont allées visiter la ville de Peterborough en Ontario pour analyser cette expérience de transition. Elles ont le projet d'aller examiner d'autres initiatives collectives qu'expérimentent des organisations économiques et sociales pour un développement local, prospère, solidaire et équitable. Elles le feront avec un autobus jaune mis au vert. Ce bus scolaire sera converti en habitat mobile écologique pour l'été 2010.

En après-midi, il y a eu trois plénières : que faire dans les banlieues, dans les villages ou le monde rural et dans les villes de taille moyenne ou un quartier de grande ville. Il faudra aller sur

le site *villessentransition.net* pour lire ce que les rapporteurs ont retenu.

Serge Mongeau a demandé en plénière, ce que les gens veulent faire.

Équiterre a décrit les 5 chantiers de travail auquel nous convie le tout nouveau document *Pour un Québec libéré du pétrole en 2030*. Des permaculteurs offrent de faire l'été prochain des « permablitz » : une journée où les gens partagent pour aider à transformer le jardin d'un particulier en un système productif, basé sur les principes de design de la permaculture. Si cela vous intéresse : www.montrealpermaculture.org/index.php/Main_Page ou pour savoir quand et où aura lieu le prochain permablitz : www.permablitzmontreal.blogspot.com.

En terminant, bien qu'il n'ait pu se présenter, Patrick Déry a fait parvenir l'allocution que vous trouverez en encadré. Notez que dix personnes ont répondu à son appel de participer à une journée de réflexion sur l'agriculture viable post-pétrolière. Si cela vous intéresse, veuillez me le faire savoir à l'adresse suivante : stjh@videotron.ca

Une autre façon de participer, c'est de vous rendre au cycle de cinq rencontres que met sur pied l'organisme Post-Carbone Montréal. Visitez le site www.postcarbonmontreal.org et plus précisément pour ces rencontres, rendez-vous au : <http://resiliencycycle.ning.com>.

Allocution de Patrick Déry Journée d'information sur les Villes en transition 7 novembre 2009, UQAM

Bonjour à tous,

J'aurais bien aimé pouvoir participer à cette journée sur les villes en transition mais la maladie m'a empêché de pouvoir le faire.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis physicien spécialiste en énergétique, agriculture et environnement. Je suis le président du Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB), fondé en 1990, dont l'objectif principal est de trouver des solutions concrètes pour permettre la transition d'une société basée sur les ressources non-renouvelables vers une société basée sur les ressources renouvelables.

Nous avons réalisé entre autre :

- l'Écohaméau de La Baie qui est actuellement notre zone d'expérimentation en « urbanisme rural »;
- la ferme biologique les Vallons de Chambréule qui est notre laboratoire orienté sur la pérennisation de l'agriculture;
- une technique de construction en ballots de paille, dite technique du GREB, très connue en France, moins au Québec;
- une étude sur les perspectives énergétiques du Québec jusqu'en 2030, publiée en avril 2008, où nous avançons l'idée d'une indépendance du Québec au pétrole pour 2030.

Comme vous le savez tous, les crises énergétiques et climatiques modifieront considérablement nos modes de vie. Il va sans dire que l'agriculture sera sûrement le secteur qui sera le plus durement touché. Nous devons alors trouver des méthodes de production alimentaire viables à long terme.

Or, trouver une viabilité, une permanence à notre production alimentaire est beaucoup plus complexe que l'on croit à prime abord. Nous ne pourrions pas revenir à l'ancien temps d'avant la révolution industrielle, où 20 à 30 pour cent des terres étaient nécessaires à l'alimentation industrielle, tout simplement parce que nous sommes sept fois plus nombreux. Même l'agriculture biologique ne pourra se poursuivre dans un monde post-pétrolier de la même façon qu'elle se pratique actuellement. Aussi, nous ne pourrions plus nous permettre de dilapider les ressources essentielles que sont le sol et les matières organiques. Et, il faudra étendre à l'ensemble de la production agricole le concept d'une production alimentaire viable à long terme, et non seulement au jardinage.

Les implications d'une agriculture viable sont si nombreuses et si importantes qu'elles touchent notamment à la façon dont nous aménageons nos villes et villages autant dans leur dispersion sur le territoire, que dans leur dimension ou leur densité. La recherche de la permanence de la production alimentaire touche tout le monde sans exception. Elle est fondamentale à la poursuite du monde. C'est donc pour cela que nous aimerions organiser, avec ceux qui en ont la possibilité et le désir, une journée de réflexion sur l'avenir de l'agriculture au Québec, dans le contexte des villes en transition.



Lettre à bébé Soliane

Paru dans le Journal Métro le 12 novembre 2009

Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal



Novembre 2009

Ma chère petite-fille Soliane, il n'est pas loin le temps où, pour la première fois, nous faisons connaissance. Je n'ai jamais été à l'aise avec les nouveaux-nés, mais de te voir lovée au creux de mon bras, dans toute ta fragilité, m'a fait perdre toute ma retenue, quoique je redoute le modèle de société que l'on va léguer à mon bébé d'amour et dans lequel tu auras à vivre. C'est pour quoi aujourd'hui je me permets de t'écrire, afin que jamais on essaie de te faire peur comme le *Journal de Montréal* l'a fait dernièrement au petit Émile, avec comme gros titre : « Le Québec s'enfoncé dans le rouge : Émile déjà endetté de 16 335 \$ ». C'est mon devoir de grand-papa de t'expliquer modestement certaines choses de la vie afin que tu développes un esprit critique face à tous ceux qui prétendent te vouloir du bien.

Il faut que tu saches, ma belle Soliane (elle me ressemble), que si tu vivais aux States, tu aurais à supporter une dette par habitant (au fédéral seulement) de 32 000 \$ et un déficit record de 1409 milliards \$ pour 2009 alors qu'il sera d'environ 5 milliards \$ au Québec et de 25 milliards \$ en Ontario. La dette nette du Québec, en proportion du produit intérieur brut (PIB), est de 42 pour cent alors qu'elle est de 48 pour cent pour l'ensemble des pays de l'OCDE, de 94 pour cent pour le Japon et de 58 pour cent pour les États-Unis. Et ce ratio baisse constamment depuis plusieurs années au Québec, contrairement à d'autres pays. Même l'Irlande et l'Islande, deux pays donnés en exemple de réussite pour leurs bas impôts et pour leur État minimaliste, sont respectivement en quasi-faillite et en faillite. Idem pour la Nouvelle-Zélande, leur pays modèle d'antan, qui avant de sombrer a écarté leurs recettes libérales dévastatrices. Ils ne citent plus ces pays comme référence. Quelle ingratitude!

Mon trésor, quand tu calcules tes dettes, il faut que tu les compares à tes actifs, c'est élémentaire. Contrairement à d'autres, mais beaucoup moins qu'en France et en Norvège, le Québec détient des actifs collectifs qui t'appartiennent, même du haut de tes deux

ans, mais que plusieurs veulent s'approprier, avec le concours de leurs élus, comme Hydro-Québec, Loto-Québec et la SAQ. Hydro-Québec seule vaut plus que l'ensemble de la dette du Québec, selon l'Institut économique de Montréal, un organisme patronal. Soliane, tu serais encore plus riche si les politiciens n'avaient pas cédé, à des opportunistes, des bijoux qui t'appartenaient comme Provigo, Biochem Pharma, Cambior, Domtar, Vidéotron, etc., sans parler de l'éolien, de nos forêts, de nos mines, de notre gaz naturel et de notre pétrole. Crois-moi, Soliane, il faudra que tu les surveilles de près ces laquais plus intéressés à servir leurs amis qu'à te servir et je dirais même à sévir contre toi. Encore l'an passé, les agences de notation Fitch Ratings et Moody's ont rehaussé ou maintenu la cote du Québec. Allô province en faillite!

Soliane, souvent est sorti l'argument selon lequel le Québec est pauvre et, qu'avant de répartir la richesse, il faut la créer. Encore des sornettes primaires : selon l'Institut de la statistique, la richesse par habitant au Québec, mesurée par le PIB, est aussi élevée ici qu'en France, en Allemagne et en Espagne. On est riche avec beaucoup de pauvres et une minorité qui contrôle la majorité de la richesse, comme aux États-Unis où les 300 000 Américains les plus fortunés gagnent autant que les 150 millions au bas de l'échelle. Même quand la richesse nous est sortie par les oreilles au cours des 25 dernières années, elle n'a pas été partagée; elle a été appropriée par une minorité, amplifiée par les politiques fiscales et économiques promulguées et à même les fonds publics, comme l'indique le fort taux de concentration de la richesse souligné par Statistique Canada. Le marché seul n'a jamais réparti la richesse : il se l'est toujours accaparé au détriment des travailleurs et de la population.

Parlons maintenant des vaches sacrées du modèle québécois réservées aux riches. Le Québec verse 400M \$ par année en subventions aux écoles privées alors qu'en Ontario et aux States, c'est zéro. Selon le Fraser Institute, un organisme très à droite,

le Québec verse 3 milliards \$ de plus que l'Ontario en subventions annuelles aux compagnies et cela ne comprend pas les milliards additionnels versés récemment par ton gouvernement aux alumineries en tarifs d'électricité préférentiels, les 450M \$ donnés aux papetières, les 150M \$ octroyés aux pharmaceutiques, les 75M \$ versés aux Molson pour les aider à acheter le Canadien, les 300M \$ dépensés pour construire une chaumière à l'Orchestre symphonique, les milliards allongés aux banques et les 800M \$ additionnels d'aide saupoudrés aux entreprises annoncés fièrement par le ministre Bachand. Et Charest se dit prêt à verser au moins 100M \$ pour construire un amphithéâtre de hockey à Québec et plusieurs millions pour ramener la F1. Toutefois, le gouvernement n'a pas une cenne de plus pour les garderies, les écoles, le transport en commun, la santé, etc. Ils veulent même les tarifier. Pour eux, les services publics comme la santé et l'éducation constituent une dépense d'épicerie et les subventions aux entreprises un investissement. Drôle de raisonnement.

Soliane, c'est au Québec que le régime fiscal des entreprises est le plus généreux en Amérique du Nord. Imagine, 150 000 compagnies sur 300 000 au Québec, soit 50 pour cent, ne paient pas une cenne noire d'impôts sur des profits milliardaires. Hydro-Québec contribue plus aux revenus du Québec que les 300 000 compagnies paient en impôts sur le revenu et en taxes sur le capital. C'est pas suffisant pour eux, ils veulent augmenter considérablement les tarifs d'électricité de la classe moyenne. Les compagnies québécoises reçoivent deux fois plus en subventions que ce qu'elles paient en impôts. Soliane, faut surtout pas que tu suggères d'instaurer un impôt minimum aux compagnies, de rétablir l'impôt successoral, d'abolir les subventions aux écoles privées, de réduire les subventions aux entreprises de 3 milliards \$ pour les ramener comme en Ontario, d'introduire une taxe annuelle sur la richesse tel en Europe, de réduire les abris fiscaux des nantis et des banques qui coûtent des milliards en dépenses fiscales au Québec comme les gains de capitaux, les REER, le REA et les CELI ou de hausser comme ailleurs les impôts des banques qui réalisent des profits records en pleine crise et qui en détournent des milliards dans les paradis fiscaux. Fais pas ça Soliane, ils vont te traiter de communiste ou d'hurluberlue comme grand-papa!

Quoi dire sur les salaires des dirigeants

d'entreprises payés en options d'achats d'actions dont la moitié seulement est imposable contrairement aux autres travailleurs, payés par chèque de paie. Pour les compagnies minières, je dois te souligner que le Québec a le « meilleur » régime fiscal et réglementaire au monde, selon le Fraser Institute. Elles ne paient aucun impôt et redevances sur leurs bénéfices titanesques et

on paie la décontamination de leurs sites pollués abandonnés. Merveilleux, n'est-ce pas?

C'est à ces compagnies, Soliane, qu'ils ont cédé tes ressources naturelles, qui auraient dû t'appartenir en droit. Malheureusement, ils veulent absolument t'appauvrir davantage en augmentant les taxes à la consommation et les tarifs de tous les services publics, pour ce qu'il en reste. Tout à fait le contraire de ce que préconise Obama aux States, qui augmente l'impôt sur le revenu des riches et des compagnies, coupe leurs abris fiscaux et serre la vis de leurs

paradis fiscaux. Enfin, ce n'est pas vrai que c'est au Québec qu'on est le plus taxé en Amérique du Nord. Aux États-Unis, Obama vient de relever le taux statutaire d'impôt maximal des particuliers à 39,5 pour cent (qui passera bientôt à 45 pour cent), juste au fédéral, alors qu'au Canada il est de 22,4 pour cent. Faut ajouter à cela les impôts des États et des comtés américains. Soliane, il n'y a aucun riche au Canada qui paie 40 pour cent d'impôts fédéral et provincial sur son revenu économique. C'est trop beau pour être vrai. Ce n'est qu'un mirage qui relève de l'illusion des riches surtaxés au Québec.

Après les commissions paquetées sur la fiscalité et sur les services publics présidées par des lucides farouchement partisans de l'État très minimal, voilà que Charest a mandaté l'économiste Robert Gagné des HEC pour le « conseiller ». Il appelle ça de la consultation. Je dirais plutôt de la dérision. Soliane, je te prédis que le professeur Gagné va encore te faire peur, comme ses prédécesseurs « experts », avec les mêmes balivernes tel que le vieillissement de la population, la productivité, l'exode des « cerveaux », le déficit et la dette, dans le but de te résigner et te faire avaler des mesures qui te défavoriseront au profit de la minorité possédante. Ainsi se termine la lettre d'un grand-père à sa petite fille, une lettre qui se veut rassurante quant à ton avenir, mais qui tient à te mettre en garde contre les tartufes qui vont se dresser sur ton chemin. J'ai confiance que tu sauras les démasquer avec leurs mythes sacrés. Faudra toutefois que tu sois vigilante. Tu pourras toujours compter sur l'aide de ton bougonneur de grand-père.



IMPORTANT

Pour éviter de se retrouver malade et sans le sou...

Saviez-vous que votre couverture d'assurance-invalidité n'est pas maintenue durant un **congé sans solde** ou à **traitement différé**?

En effet, si vous ne faites pas une demande écrite à cet effet à l'employeur, votre couverture NE SERA PAS MAINTENUE!

Ce qui veut dire que même à la fin de votre congé, à la date prévue de votre retour, votre contrat ne reprend pas. Vous pourriez être obligé de retourner au travail et d'y accomplir vos tâches normales pour une durée déterminée au contrat d'assurance avant de pouvoir toucher vos prestations d'assurance salaire.

Si vous désirez maintenir votre couverture d'assurance-invalidité, acheminez par écrit, un avis demandant à l'employeur (la personne avec qui vous avez fait votre demande de congé) de maintenir votre assurance et surtout conservez-en une copie.

CPE Cœurs de l'île Pour un Monde meilleur



Marie-Andrée Auclair, directrice du CPE Cœurs de l'île



En compagnie des membres de l'équipe du CPE, les enfants et les parents qui fréquentent notre service de garde à la petite enfance dédié aux employés et aux élus municipaux de la Ville de Montréal,

s'apprentent à fêter Noël.

Comme à chaque année, nous entamons notre cueillette de denrées non périssables pour la Grande Guignolée des Médias dans le but d'initier nos touts p'tits aux bienfaits du partage. Nous croyons qu'il est bénéfique pour nous tous qu'ils réalisent, dès la petite enfance, que d'autres bouts de chou, à Montréal ou ailleurs, ne bénéficient pas nécessairement de la chance qu'ils ont, eux, de grandir dans un milieu aussi favorable que le leur.

Tant qu'à partager...

Cette année, en plus de notre traditionnelle cueillette de denrées, nos enfants parrainent un organisme communautaire qui accueille des mamans cheffes de famille monoparentale avec enfants âgés de 0 à 5 ans : MAP-Montréal (mères au pouvoir).

Le CPE récupérera des jouets usagés et en bon état afin de pouvoir les offrir aux 31 enfants du MAP-Montréal. Nos touts p'tits laveront eux-mêmes les jouets et les emballeront joliment pour ensuite les remettre aux enfants de MAP-Montréal.

Et pourquoi ne pas couronner le tout par notre très couru « 5 à 7 » de Noël qui, le 11 décembre, aura réunis parents, enfants, amis et membres de la belle équipe du CPE Cœurs de l'île autour d'un délicieux buffet?

De plus en plus VERTS

En plus de cultiver des valeurs de fraternité et de partage nous encourageons les gestes favorables à la préservation de notre environnement. Nous avons donc opté pour le VERT et passés au mode « compostage ». Grâce à la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) – un organisme situé dans l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie, nous compostons tous nos déchets, sur place, en collaboration avec un autre organisme voisin de nos

locaux : le Phare Enfants et Famille. Bientôt les enfants feront du lombric-compostage pour comprendre comment se transforme les déchets tout en les sensibilisant à l'importance de prendre soins de notre environnement.

Les membres du conseil d'administration du CPE Cœurs de l'île auraient aimé que le Père Noël puisse exhauiser leurs vœux et rapporte, dans sa hotte pleine de joujoux, l'autorisation du gouvernement de construire une deuxième installation de 80 places afin de combler les besoins de garde des employés et élus municipaux.

Malheureusement, puisque l'administration Tremblay n'a pu soutenir financièrement notre demande pour la deuxième installation, le ministère de la Famille n'a pas autorisé notre demande.

Actuellement, notre conseil d'administration, sous la présidence de Mélanie Bourgeois, souhaite que la nouvelle administration municipale élue le 1^{er} novembre dernier, se penche sérieusement sur des moyens concrets afin de soutenir son CPE : le seul sur tout le territoire montréalais dédié uniquement aux employés et aux élus municipaux de la ville de Montréal.

Notre liste d'attente compte plus de 275 noms et toutes nos places pour septembre 2010 sont déjà octroyées. Puisqu'il faut s'inscrire sur la liste d'attente et espérer un miracle – celui de la rue Gilford (coin Saint-Joseph et 5^e Avenue) et non de la 52^e Avenue! – venez nous rendre visite virtuellement au www.cpecoeursdelile.com.

Vous y trouverez une foule de renseignements de même qu'une fiche d'inscription. Et si vous aviez un bon mot pour nous auprès des décideurs... On ne sait jamais... le miracle pourrait se réaliser.

Joyeuses Fêtes à tous de la part des enfants du CPE! Pour en savoir plus sur MAP Montréal cliquez sur www.mapmontreal.org et afin de parfaire vos connaissances en matière de compostage et autres actions Vertes visitez le site de la SODER à www.soder.qc.ca.



Burrowes félicite les gagnants

Gérald Brosseau, responsable du comité du journal



ravo aux gagnants du concours « Seulement pour vous » offert en exclusivité aux membres de notre Syndicat.

Les gagnants se sont tous mérités un chèque-cadeau d'une valeur de 250 \$ pour une virée-magasiner.

Félicitations aux heureux gagnants du tirage du 31 mai 2009



David Desmier de Burrowes, courtiers d'assurances (à gauche) et Marco Sirroti, membre du SFMM (SCFP)



Jeanne Coderre de Burrowes, courtiers d'assurances (à gauche) et Pierre Legault, membre du SFMM (SCFP)



Jeanne Coderre de Burrowes, courtiers d'assurances (à gauche) et Diane Roy, membre du SFMM (SCFP)

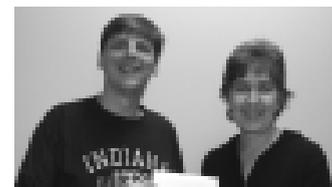


Manon Gagnon, membre du SFMM (SCFP)

Félicitations aux heureux gagnants du tirage du 30 septembre 2009



Claude Dinardo, membre du SFMM (SCFP) et David Desmier de Burrowes, courtiers d'assurances (à droite)



Gaétan Blais, membre du SFMM (SCFP) et Josée Francoeur de Burrowes, courtiers d'assurances (à droite)



Jeanne Coderre de Burrowes, courtiers d'assurances (à gauche) et Benoit Brunelle, membre du SFMM (SCFP)



Ginette Gosselin, membre du SFMM (SCFP) et David Desmier de Burrowes, courtiers d'assurances (à droite)

Tous les membres assurés chez Burrowes, courtiers d'assurances sont éligibles automatiquement au concours « Seulement pour vous ». Tous les membres qui nous contactent pour demander une nouvelle soumission d'assurance sont aussi éligibles et ce, sans engagement. Surveillez le prochain tirage qui aura lieu le 31 janvier prochain.

Pour toutes questions concernant le concours « Seulement pour vous » ou concernant votre assurance automobile, habitation ou véhicules récréatifs, contactez Burrowes, courtiers d'assurances. Une équipe de courtiers professionnels se fera un plaisir de vous expliquer tous les avantages spécifiques aux membres du SFMM.

Burrowes, courtiers d'assurances
Ligne téléphonique dédiée aux membres
de notre Syndicat :

514 905-SFMM (514 905-7366)



La toute puissance de Wal-Mart Protégée mais pas pour toujours



Le 27 novembre dernier, après une bataille juridique de quatre longues années, que la Cour suprême du pays a statué en faveur du géant du détail concernant en regard de la cause portée en appel par les salariés de la succursale de Jonquière.

Est-ce que Wal-Mart avait le droit de fermer cette succursale, le jour même où un arbitre était désigné pour imposer une toute première convention collective? Dans son jugement qui n'a pas fait l'unanimité (trois juges ont inscrit leur dissidence), le plus haut tribunal du pays a préféré « protéger les employeurs les plus gros et les plus violemment antisyndicaux », selon Yves Boisvert de *La Presse* et a adoptée une interprétation beaucoup trop conservatrice du Code du travail.

Ce que cherchait à faire Gaétan Plourde, procureur syndical, c'était de faire table rase de la jurisprudence québécoise des trente dernières années et qui a eu pour effet de protéger les employeurs qui ont recours à l'arme antisyndicale suprême. Cette tradition date de 1981, soit juste un an avant l'entrée en vigueur de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui garantit la liberté d'association.

Prenant acte de la décision du tribunal, la FTQ voit tout de même une certaine ouverture dans ce jugement qui, pour la première fois, ouvre la porte au fait que les motifs d'un employeur pour la fermeture d'un établissement pourront être scrutés par la Commission des relations du travail.

« Ce qui est malheureux, toutefois, c'est qu'elle impute le fardeau de la preuve aux salariés victimes d'une telle fermeture », a fait savoir Michel Arsenault.

Selon Yves Boisvert, ce devrait plutôt être à l'employeur de démontrer que la fermeture de sa succursale repose sur des facteurs économiques et non pas sur une stratégie antisyndicale. Pas aux salariés.

Dans un autre article publié dans *Le Devoir*, trois professeurs experts en droit, ont affirmé que la haute Cour a raté une belle occasion de mettre à jour le droit du travail et n'ont pas hésité à qualifier ce jugement de fort discutable alors que plus largement, les deux dirigeants syndicaux, Michel Arsenault et Louis Bolduc, questionnent la méconnaissance de certains juges de la Cour suprême quant aux lois du travail et aux pratiques québécoises en relations du travail. « Y a-t-il sérieusement quelqu'un au Québec pour croire que Wal-Mart a fermé Jonquière pour autre chose que l'exercice du droit à la syndicalisation? » Poser la question, c'est y répondre.

Soulignons que Wal-Mart a fermé son atelier automobile de Gatineau en octobre 2008 après la signature d'un premier contrat de travail, tandis que les employés syndiqués de la succursale de Saint-Hyacinthe sont toujours en attente d'une première convention collective.

La FTQ compte bien mener jusqu'au bout d'autres recours pendants. « La décision de la Cour nous encourage à persister. Et soyez assurés qu'elle (la décision de la Cour suprême) n'entame en rien notre volonté et notre détermination à poursuivre nos efforts de syndicalisation des établissements de Wal-Mart dans toutes les régions du Québec », a indiqué pour sa part Louis Bolduc, directeur québécois des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et vice-président de la FTQ.

**Les responsables du
Programme d'aide aux membres (PAM)
514 842-9463
Camée Aubut et France Dubois**

Problèmes personnels ?

JEU • BURN OUT • CONSOMMATION • VIOLENCE

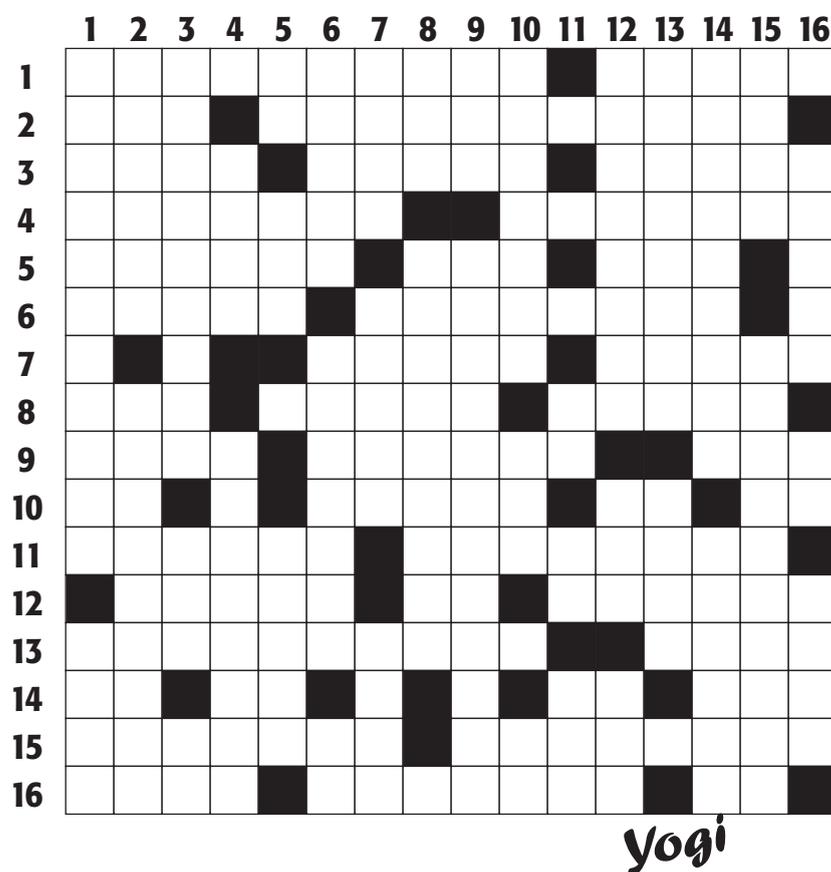
UN SERVICE CONFIDENTIEL

D'AIDE ET D'INFORMATION

VOUS EST OFFERT SANS FRAIS

PAR NOTRE SYNDICAT

Casse-tête



Horizontalement

- Alpiniste qui fait du rocher ; Rendu moins net, incompréhensible.
- Il n'est sûrement pas froid ni indifférent ; Masse de lait caillé.
- Titre de noblesse en France ; Tous les éléments d'un ensemble ; Elle provoque des œdèmes fugaces et migrateurs aux membres supérieurs.
- Impératrice de Russie ; Petits crustacés d'eau douce, voisins des cloportes.
- Variété d'oxyde de fer hydraté ; Très couru à la fin du secondaire ; Pronom nominal.
- Altérées, défraîchies ; Opération consistant à réduire un métal.
- Exprimer son opinion par son suffrage ; Petit cigare fait avec des débris de tabac.
- Adverbe d'affirmation ; Mets particulièrement délicieux ; Allonge, étire.
- Substance atoxique éliminée par les reins ; Dit à haute voix une leçon ; Officier et agent secret de Louis XV.
- Adjectif possessif ; Chapeau rond et bombé ; Islande ; Introduit souvent une condition.
- Partie inférieure du fût d'une colonne ; Personnes qui pratiquent un des beaux-arts.
- Plat mexicain pimenté ; Exclamation enfantine ; Traiter avec le plus grand mépris.
- Mécanicien spécialisé dans l'entretien des diesels ; Faîte, sommet.
- Fleuve de Russie ; Qui est connu ; Fleuve de France ; Place, dispose.
- Partie d'un monastère réservée aux religieux ; Ils parlent les langues de la famille ouralienne.
- Nom de l'actrice britannique (1921-2007) aux côtés de Yul Brynner dans le film *The King and I* (1956) ; Propre à l'âne ; Saint.

Verticalement

- Restaurant au bord d'une autoroute (var.) ; Vaste bassin entouré de quais.
- Que l'on a négligé de faire, de mentionner ; Prompt à la colère.
- Régime légal d'assistance des majeurs incapables ; Aux côtés de Castro ; Introduit une circonstance.
- Lac d'Amérique du Nord ; Perdre sa minceur, sa sveltesse.
- Symbole chimique ; Infections transmises sexuellement ; Du verbe « pleuvoir ».
- Qui contribue à la bonne santé ; D'un rouge vif et léger ; Bref roulement de tambour.
- Serveur de données via Internet ; Demeurée, habitée ; Poissons d'eau douce.
- Unité de l'archipel ; Attirails, équipages embarrassants.
- « Orme » dans la langue de Shakespeare ; Fait de devenir meilleur, plus satisfaisant.
- Salir ce qui vient d'être nettoyé ; Puissant explosif ; Unité internationale.
- Estonie ; Sert à égoutter les bouteilles ; Pièce maîtresse longitudinale de la charrue.
- Qui vole ça et là ; Norme internationale s'appliquant aux produits et aux services ; Acide ribonucléique.
- Étude de l'oreille et de ses maladies ; Revêtement mural décoratif imitant le marbre.
- De l'Italie ; Se dit des tissus usés jusqu'à la corde.
- Désavantagé, frustré ; État de ce qui est appuyé contre un support.
- Crochets doubles ; Conjonction négative ; Filet pour prendre des oiseaux.

SOLUTION EN PAGE 20

L'Équipe

Comité exécutif



Monique Côté
Présidente



André Dollo
Secrétaire général



Line Desjardins
Trésorière-archiviste



Daniel Bélanger
Vice-président



Jean-Marc Boucher
Vice-président



Francine Bouliane
Vice-présidente



Alain Fugère
Vice-président



Mario Sabourin
Vice-président



Gaétan Scott
Vice-président

Équipe experts-conseils

Griefs



Martin Larose
Agent de griefs



Lyne Lachapelle
Agente de griefs



Gilles Maheu
Agent de griefs



Benoît Audette
Agent de griefs



Frank Mazza
Agent de griefs

Communications



Michèle Blais
Agente d'information



Jean-René Usclat
Agent d'information



Josée Lacroix
Agente réparation SST



Nancy Nolet
Représentante en prévention SST



André Lalonde
Représentant en prévention SST

Santé et sécurité du travail

Programme d'aide aux membres



France Dubois
Co-responsable



Camée Aubut
Co-responsable

Agents des régimes de retraite



Christian Coallier



André Grandchamps

Autre



Michel Bouliane
Conseiller aux dossiers spéciaux

Équipe de l'Équité salariale



Diane Chevalier



Édith Cardin



Pierre Vandewalle



Dominic Charland

Conseillers syndicaux SCFP affectés au SFMM



Luce Charbonneau



Nicolas Cléroux



André Racette Jr



Pierre Thériault

Conseil de direction



Michel Arsenault
Directeur syndical
Direction des systèmes
d'information



Raynald Asselin
Directeur syndical
Service des finances
Imposition - mutation



Camée Aubut
Directrice syndicale
Service du développement
culturel, de la qualité du
milieu de vie et de la
diversité ethnoculturelle
Direction de la sécurité
du revenu et du
développement social



Marguerite Aubut
Directrice syndicale
Arrondissement
Pierrefonds - Roxboro



Jocelin Auclair
Directeur syndical
Service de la mise en
valeur du territoire
et du patrimoine



Linda Baur
Directrice syndicale
Arrondissement
Côte-des-Neiges -
Notre-Dame-de-Grâce



Suzanne Coudé
Directrice syndicale
Arrondissement
Ahuntsic - Cartierville



France Couturier
Directrice syndicale
Ville de Montréal-Est



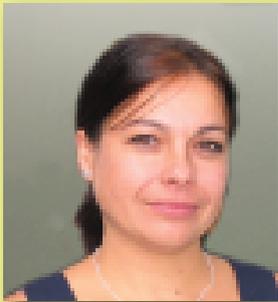
Marc Desautels
Directeur syndical
Service des
infrastructures,
du transport et
de l'environnement



Patrick Dubois
Directeur syndical
Service des affaires
corporatives
Direction de
l'évaluation foncière



Stéfano Ferrante
Directeur syndical
Cité de Dorval



Nathalie Lapointe
Directrice syndicale
Service des
infrastructures, du
transport et de
l'environnement



Nadine Latouche
Directrice syndicale
Service de police
de Montréal



Raynald Lavoie
Directeur syndical
Arrondissement
Montréal-Nord



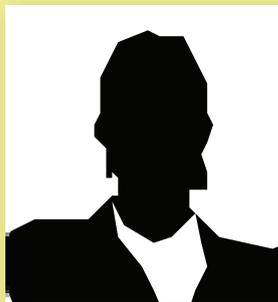
Normand Leclaire
Directeur syndical
Service de
police de Montréal
Division du traitement
des appels



Louis Lecompte
Directeur syndical
Arrondissement
Saint-Laurent



Yvon Morin
Directeur syndical
Ville de Côte Saint-Luc



**Jean-Benoit
Olivier-Pilon**
Directeur syndical
Société du parc
Jean-Drapeau



Benoit Paulin
Directeur syndical
Arrondissement
Île-Bizard -
Sainte-Genève



Julie Poulin
Directrice syndicale
Ville de Westmount



**Emmanuelle
Rivard-Jeannotte**
Directrice syndicale
Parc Six Flags SEC
(La Ronde)



Robert Beaulieu
Directeur syndical
Ville de Beaconsfield



Louise Bergeron
Directrice syndicale
Arrondissement
Le Plateau Mont-Royal



Michel Bergeron
Directeur syndical
Service de la
sécurité incendie
de Montréal



**Jean-Roland
Bissonnette**
Directeur syndical
Arrondissement Lachine



Jean-Luc Boyer
Directeur syndical
Service des
affaires corporatives



Jocelyne Chicoine
Directrice syndicale
Arrondissement Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve



Christian Coallier
Directeur syndical
Office municipal
d'habitation de Montréal
(OMHM)



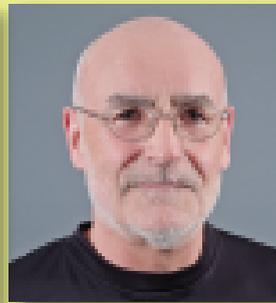
Réjeanne Goyette
Directrice syndicale
Arrondissement
Rosemont –
La Petite-Patrie



Ginette Grégoire
Directrice syndicale
Service de
police de Montréal
Division du traitement
des appels



André Jr Grisé
Directeur syndical
de la qualité du milieu de
vie et de la diversité
ethnoculturelle
Direction des muséums
nature de Montréal
Biodôme



Pierre Guertin
Directeur syndical
Arrondissement LaSalle



Christian Houle
Directeur syndical
Service du développement
culturel, de la qualité du
milieu de vie et de la
diversité ethnoculturelle
Direction de la sécurité
du revenu et du
développement social



Johanne Joly
Directrice syndicale
Ville de
Dollard-des-Ormeaux



Lois Kidd
Directrice syndicale
Ville de Montréal-Ouest



Julie Lépine
Directrice syndicale
Service de
police de Montréal
Application de la
réglementation
du stationnement



**Marvin (Theang
Leng) Ly**
Directeur syndical
Service des
affaires corporatives



Jocelyne Marquis
Directrice syndicale
Arrondissement
Villeray – Saint-Michel
– Parc-Extension



Franco Mazza
Directeur syndical
Arrondissement
Saint-Léonard



Richard McLaughlin
Directeur syndical
Service des affaires
corporatives
Direction de
l'approvisionnement



Benoit Méthot
Directeur syndical
Arrondissement Verdun



Daniel Morin
Directeur syndical
Arrondissement
Ville-Marie



Brent Robert
Directeur syndical
Ville de Hampstead



Josée Rochon
Directrice syndicale
Service du développement
culturel, de la qualité du
milieu de vie et de la
diversité ethnoculturelle
Direction du
développement culturel
et des bibliothèques



Sarah Rousseau
Directrice syndicale
Arrondissement
Le Sud-Ouest



Christopher Sayegh
Directeur syndical
Service du développement
culturel, de la qualité du
milieu de vie et de la
diversité ethnoculturelle
Sports, loisirs, parcs et
espaces verts Complexe
sportif Claude-Robillard



Sylvie Séguin
Directrice syndicale
Arrondissement
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles



Pascal Thériault
Directeur syndical
Arrondissement
Outremont



Luc Veillette
Directeur syndical
Service du développement
culturel, de la qualité du
milieu de vie et de la
diversité ethnoculturelle
Direction de la sécurité
du revenu et du
développement social

TOUR DE L'ÎLE PHOTO

Gérald Brosseau, responsable du comité du journal



Le 14 octobre dernier, lors de la journée d'élection générale syndicale, j'ai effectué une tournée des bureaux de vote. Mon « Tour de l'île photo » en quelque sorte.

Tout au cours de cette longue journée de photos et de route, j'ai eu l'opportunité de croiser des centaines de membres venus exercer leur droit de vote. J'en ai rencontré d'autres qui ont non seulement exprimé leur choix mais qui ont aussi participé à cet exercice démocratique comme travailleurs d'élection. Cette année le taux de participation a été de 41 pour cent, nettement plus élevé qu'en 2005.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués et ont contribué à faire de cette élection un franc succès.



Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension



Pierrefonds



Montréal-Est



LaSalle



Saint-Laurent



Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Côte Saint-Luc



Ville-Marie



Saint-Léonard



Dollard-des-Ormeaux



Édifice Louis-Charland



Le Plateau Mont-Royal



Kirkland



Dépouillement au bureau de Ville-Marie